

MANUEL DES PRELEVEMENTS

Manuel Unique des Procédures Pré-analytiques
<https://synergibio.manuelprelevement.fr>



 Synergibio Laboratoire de biologie médicale	Référence GEN-PRE-ENR100 	Version 8
	Date d'application : 15-04-2024	

Pages	Liste des modifications de la Version 7 du 29/02/2024
4	Présentation du laboratoire – MAJ par rapport à la Norme 15189 v2022
6	Ajout des « NOUVEAUTES » : INS et CERBAVET
7	Ajout du QR code lien au Formulaire de demande de compte BioServeur
13	MAJ de la « Présentation du laboratoire »
16	Ajout du lien à l'Onglet AMP du site internet Synergibio
20	MAJ de la liste des données de l'ordonnance
22	Ajout de la diffusion des résultats sur la messagerie MS-SANTE
26 - 27	MAJ des délais de remise des résultats
28	MAJ des exigences relatives à la feuille de prescription externe
30	MATERIEL DE PRELEVEMENT : ajout des écouvillons eNAT
33	Ajout de chapitre VII D « Etiquetage des échantillons »
35 - 37	MAJ des critères d'acceptation et de refus de prélèvement
39	Rectification des conditions d'utilisation des sacs de transport et allègement des exigences de transport des prélèvements COVID
41	MAJ des préconisations de prélèvements
42	MAJ des préconisations des examens spécialisés (sperme et Trisomie 21)
43	MAJ des conditions de prélèvements des urines
45	Prélèvements faits par le patient : ajout de l'auto prélèvement vaginal
46	MAJ des conditions de prélèvements des selles
48	Retrait du tube à bouchon marron -Cryoglobulines sur tube à bouchon rouge
53	Avis 142 du CCNE – recueil du Consentement dans la pratique des examens gynécologiques et touchant à l'intimité"
53 - 63	MAJ des conditions de prélèvement des prélèvements microbiologiques
64 - 65	MAJ des critères d'acceptations des prélèvements microbiologiques
67	Ajout des protocoles de recueil de sperme
68	MAJ du tableau des conditions de prélèvements de sperme
69	MAJ des critères d'acceptation des prélèvements de sperme
70	Précisions apportées sur la gestion des DASRI
	<i>Retrait de la rubrique « DOCUMENTS ANNEXES » car ajout des liens hypertextes → cliquez sur les titres des documents pour les consulter</i>

MAJ = Mise à Jour

Pages	Liste des modifications de la Version 8
22	Réintégration de l'autorisation du patient à la récupération de ses résultats par le préleveur à domicile
24 et 27	Modification du délai de rendu du PALUDISME
41	Retrait de la Bilharziose
42	Ajout du lien au catalogue Cerba
61	Hémoculture : ajout de la référence au livret éducatif BIOMERIEUX
62	Hémoculture : Rectification de la liste du matériel de prélèvement
65	Rectification du délai d'acheminement du sperme (spermoculture) à 2h

PRESENTATION DU MANUEL DE PRELEVEMENT

Le Manuel de prélèvement est un outil de travail destiné aux professionnels de Santé (Infirmiers diplômés d'état, Etablissements de Santé etc.), aux préleveurs du laboratoire, à tous ceux qui interviennent dans la phase pré analytique de réalisation des examens de biologie médicale.

L'objectif du Manuel est de fixer les conditions générales de réalisation des prélèvements, dans le respect de la réglementation, des exigences techniques liées aux méthodes d'examens du laboratoire, et des procédures en vigueur.

Le présent Manuel est complémentaire du « *Manuel de Prélèvement en ligne* » avec sa « Liste des examens » et ses « Documents » accessibles à partir de tous les supports connectés à Internet (ordinateur, tablette, téléphone portable).

Le laboratoire Synergibio est accrédité par le COFRAC sous le numéro « Examens médicaux / Accréditation n°8-4008 » selon la Norme internationale NF EN ISO 15189 depuis le 16/02/2017.

Le Manuel de prélèvement a également pour objectif de répondre aux exigences pré analytiques de cette Norme concernant les « informations appropriées à mettre à la disposition de ses utilisateurs et de ses patients ».

Le Manuel de prélèvement :

- Passe en revue les règles relatives à la rédaction des demandes d'examens, des bons de transmission des prélèvements et à leurs conditions de conservation.
- Détaille les protocoles de prélèvements spécifiques de certains examens et précise le conditionnement nécessaire.
- Précise les modalités d'acheminement des échantillons biologiques.
- Les documents devant accompagner les prélèvements (fiches de renseignements cliniques, formulaires, bon de transmission, consentement etc.). Ces documents du laboratoire sont téléchargeables sur le Manuel de Prélèvement en ligne.

Le respect des recommandations de prélèvements sont une garantie pour le patient et le prescripteur d'un résultat fiable et d'une gestion efficace des dossiers patients (identification, remboursement, rendu des résultats...).

Le laboratoire applique également les exigences liées au Règlement Général de la Protection des Données personnelles (RGPD).

Dans un souci d'amélioration, les réclamations et les suggestions d'amélioration sont les bienvenues. Elles peuvent être communiquées par le biais des fiches « de Suggestions/Doléances » présent à l'accueil de tous les sites ou être enregistrées directement sur le site internet du laboratoire.

Sommaire

PRESENTATION DU MANUEL DE PRELEVEMENT	4
I. ABREVIATIONS	12
II. PRESENTATION DU LABORATOIRE	13
III. reseau PRIVE D’AMP DE GUADELOUPE	16
IV. ADRESSES ET COORDONNEES DES 14 SITES	17
V. TRAITEMENT DES DEMANDES D’EXAMEN	20
VI. TRAITEMENT DES URGENCES	23
VII. DELAIS DE REMISE DES RESULTATS	26
VIII. CONSIGNES GENERALES DE PRELEVEMENTS	28
IX. CONDITIONS DE DELAIS DE TRANSPORT	38
X. PREPARATION DU PATIENT - PRECONISATIONS	40
XI. PRELEVEMENTS REALISES PAR LE PATIENT	43
XII. PRELEVEMENTS REALISES PAR LE PRELEVEUR	47
XIII. PRELEVEMENT SANGUIN	48
XIV. PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES, MYCOLOGIQUES ET PARASITOLOGIQUES	53
XV. PRELEVEMENTS DES EXAMENS DE BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION	66
XVI. RECLES D’HYGIENE ET DE SECURITE – ELIMINATION DES DECHETS	70

NOUVEAUTES

1/ INS – IDENTIFICATION NUMERIQUE DE SANTE

Le laboratoire Synergibio s'est adapté aux exigences du SEGUR de la Santé et récupère l'identification numérique des patients sur présentation d'un document d'identité et de sa carte vitale afin de diffuser – **à sa demande** – ses résultats d'analyses sur son Dossier Médical Partagé et/ou sa messagerie MS-SANTE citoyenne



2/ CERBAVET

NOUVEAU

Le laboratoire Synergibio partenaire de Cerba VET

Le laboratoire Synergibio réceptionne désormais les prélèvements d'animaux en provenance des vétérinaires et des cliniques vétérinaires puis les transmet au laboratoire Cerba VET pour analyse !

Contactez-nous pour plus d'informations.

The image is a promotional banner for the partnership between Synergibio and Cerba VET. It features the logos of both laboratories at the top. The word 'NOUVEAU' is written in large, bold, blue letters. Below it, the text reads 'Le laboratoire Synergibio partenaire de Cerba VET'. A dark blue box contains the text: 'Le laboratoire Synergibio réceptionne désormais les prélèvements d'animaux en provenance des vétérinaires et des cliniques vétérinaires puis les transmet au laboratoire Cerba VET pour analyse !'. At the bottom, a blue banner says 'Contactez-nous pour plus d'informations.' To the right of the text is an illustration of a white dog with brown spots and a white cat with orange and black spots.

OUTILS DE TRAVAIL ET DE COMMUNICATION

BIOSERVEUR

Logiciel sécurisé de diffusion par internet des résultats aux professionnels de santé



Suite à de nombreuses sollicitations des professionnels de santé (Médecins, Sage-femmes, Infirmiers libéraux, Etablissement de Santé, etc.) désireux de récupérer facilement les résultats de leurs patients, le laboratoire a développé, en collaboration avec la société BIOSERVEUR, la diffusion sécurisée des résultats des patients via cette application disponible sur tout support numérique disposant d'un accès internet. Par ailleurs, le professionnel de santé peut activer la réception des résultats dans sa boîte mail MSSanté

Pour disposer de cet outil, le professionnel de santé doit remplir le formulaire GoogleForm de demande d'ouverture de compte BIOSERVEUR
Le numéro de SIRET est indispensable pour la création du compte



Flashez-moi

https://docs.google.com/forms/d/1pp-qSTnaNmswHZ0H_POACmcd23itXM4RCloEz-YiZc0/edit

Application Smartphone BioServeur Médecin

L'application gratuite **BioServeur Médecin** pour smartphones et tablettes offre aux médecins un accès mobile et sécurisé (SSL) aux résultats d'analyses.

Examen		Élément	130918A0002 18/09/2013	130916A0002 16/09/2013
GR	HEMATIES	6.00 T/L	●	8.00 T/L ↑
HB	Hémoglobine	16.0 g/dL	●	18.0 g/dL ↑
HT	Hématocrite	55.0 %	↑	55.0 % ↑
VGM	V.G.M.	89 fL	●	89 fL ●

Application mobile Bioserveur Médecin

Le site Internet Synergibio – RDV en ligne

synergibio.fr



Le site internet délivre des informations aux patients et 2 onglets sont consacrés aux professionnels de santé (prescripteurs et préleveurs)

La rubrique « Nos Actualités » est régulièrement mise à jour

La prise de RDV en ligne est possible sur le site internet



2/ FORMATION AUX EXIGENCES PRE-ANALYTIQUES DU LABORATOIRE

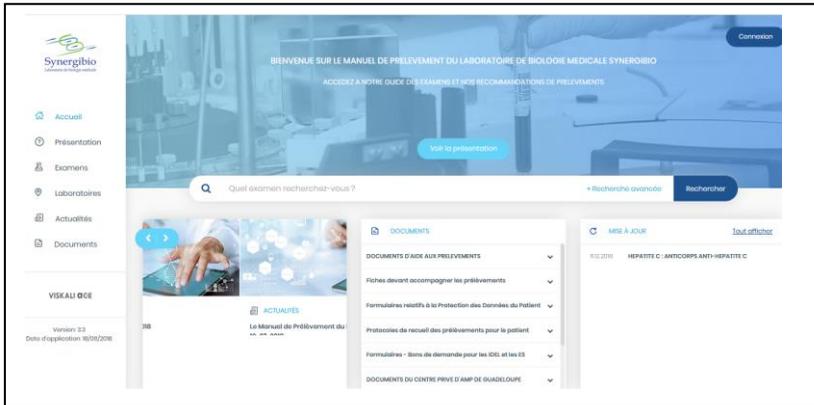
Le diaporama de formation aux exigences PREANALYTIQUES de prélèvements destinés aux préleveurs est désormais diffusé sur le site Internet du laboratoire – Rubrique consacrée aux professionnels)



Les notifications de mises à jour du MPL sont diffusées sur la page d'accueil du site et par mail aux préleveurs externes et aux Etablissements de soins.

Le Manuel de Prélèvement en ligne est accessible par internet à l'adresse suivante :

Le Manuel de prélèvement en ligne
synergibio.manuelprelevement.fr



Cet outil, consultable à partir de tout support informatique connecté à internet permet d'avoir accès à tout moment aux rubriques et informations suivantes :

Rubriques	Contenu
Nos laboratoires	Liste des sites du laboratoire Synergibio : coordonnées, spécialités et heures d'ouverture
Liste des examens	Liste des examens effectués au laboratoire et transmis au laboratoire Cerba avec moteur de recherche des examens : par ordre alphabétique, par nom, par code analyse. Et pour chaque examen l'accès à une fiche descriptive (voir page suivante)
Documents	Documents intervenant dans la réalisation des examens, téléchargeables au format PDF et imprimables : <ul style="list-style-type: none"> - Documents d'aide aux prélèvements - Fiches devant accompagner les prélèvements - Formulaire relatifs à la Protection des Données du Patient - Protocoles de recueil des prélèvements pour le patient - Formulaire - Bons de demande pour les IDEL et les ES - Documents du Réseau privé d'AMP de Guadeloupe - Documents relatifs à la Trisomie 21

Exemple de la Fiche Descriptive d'un examen dans le Manuel de prélèvement en ligne

EXAMEN		CONSERVATION & TRANSPORT	
Nom d'examen	NT PRO BNP PROBNP	Transport au laboratoire	Transport réfrigérés à +2/+8°C Mettre 2 eutectiques dans la mallette de transport
Synonymes	PEPTIDE NATRIURÉTIQUE DE TYPE B PROPEPTIDE N-TERMINAL DU PEPTIDE NATRIURÉTIQUE DE TYPE B PRÉCURSEUR DU BNP	Stabilité de l'analyte avant analyse	Sérum décauté : - 4 jours à 2-8°C - 6 mois à > -20°C
Code SIL	BNP	ANALYTIQUE	
Spécialité	MARQUEURS CARDIAQUES	Principe / Méthode utilisée	Méthode immunoenzymatique sandwich associée à une détection finale en fluorescence (ELFA)
Laboratoire / Site exécutant	LABORATOIRE SYNERGIBIO	Interférences analytiques	Hémolyse, Lipémie, Sérum ictérique
Fréquence de réalisation	Quotidien	Valeurs de références	NT-proBNP < 125 ng/l BNP < 35 ng/l
Principales indications	Aide au diagnostic en cas de suspicion d'insuffisance cardiaque	Examens complémentaires	Marqueurs cardiaques : CK, CK-MB, Myoglobine, troponine
PRE-ANALYTIQUE		POST-ANALYTIQUE	
Préconisations pour le patient	Absence de préconisations	Délai de remise du résultat	J0
Type d'échantillon - indications sur le prélèvement	Sérum (Plasma)		
Quantité minimale	1 tube de 5 ml		
Réceptif (tube - flacon - Kit de prélèvement)	 x1 Tube sec SST avec séparateur de sérum		

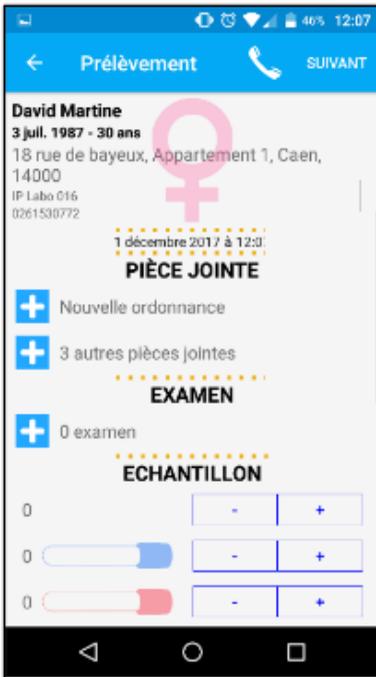
La Fiche descriptive par analyse décrit pour tous les examens réalisés par Synergibio :

- Les indications de prescriptions
- Les exigences pré analytiques : préconisations pour le patient, conditions particulières, formulaires requis, le type d'échantillon et le conditionnement primaire
- Les conditions de conservation et de transport
- Le délai de remise du résultat

L'OUTIL P-A-D



L'application P-A-D (**Pr**élèvement **A** Domicile) est un outil connecté destiné aux IDEL et Préleveurs effectuant des prélèvements à domicile. Il est téléchargeable sur tout Smartphone disposant d'une connexion internet



Il permet aux préleveurs collaborant avec le laboratoire Synergibio :

- D'avoir accès à la base de données des patients enregistrés dans le Système Informatique du Laboratoire habituellement prélevés par le Cabinet infirmier → Plus d'erreur d'identification du patient
 - D'enregistrer les données de prélèvements via le smartphone → plus de documents papier à remplir
 - D'enregistrer et de partager des pièces jointes avec les collaborateurs ou remplaçants : ordonnances, attestation de SS, etc. → partage des données des patients du même cabinet
- D'envoyer le dossier directement dans le Système Informatique du Laboratoire qui pourra le traiter avant votre arrivée → gain de temps lors des dépôts de prélèvements

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le tuto sur YouTube :

<https://www.youtube.com/watch?v=IPIOk427zcQ>

**Pour bénéficier de cet outil offert par le laboratoire Synergibio
Il suffit de prendre contact avec le Biologiste du Site avec lequel vous collaborez**

I. ABREVIATIONS

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

AES : Accident d'Exposition au Sang

AMP : Assistance Médicale à la Procréation

Art. : Article

ATCD : Antécédents

CNI : Carte Nationale d'Identité

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDG : Date de début de Grossesse

DDN : Date de Naissance

DMP : Dossier Médical Partagé

DPN : Diagnostic Prénatal

ES Etablissement de soins

HN : Hors Nomenclature

IDE : Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat

IDEL : Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat Libéral

JO : Journal officiel

LBM : Laboratoire de Biologie Médicale

LBMMS : Laboratoire de Biologie Médicale Multi Sites

LCC : Longueur Cranio Caudale

MSM : Marqueurs Sériques Maternels

NABM : Nomenclature des Actes de Biologie Médicale

PCR : Polymérase Chain Reaction ou Réaction en Chaîne par Polymérase

RGDP: Règlement Général européenne de Gestion des Données Personnelles

SA : Semaine d'Aménorrhée

SI-DEP: Système d'Information de DEPistage

SIL : Système Informatique du Laboratoire

T21 : Trisomie 21 (Syndrome de Down)

II. PRESENTATION DU LABORATOIRE

Le Laboratoire de Biologie Médicale multi-sites (LBMMS) SYNERGIBIO est né en 2014. Il est issu de la société civile de moyens Synergibio qui a évolué entre 2006 et 2014. En 2019, les laboratoires de Capesterre-Belle-Eau et de Morne-à-L'Eau rejoignent le groupe Synergibio et en 2020, ce sont les 4 sites du Centre de Biologie Médicale de Grande-Terre (CBMGT), à savoir Gosier, Grand-Camp, Moule et Saint-François qui s'intègrent au groupe. En 2022, le site péri analytique de Boisneuf est transféré à Bellevue à Saint-Martin.

Désormais le LBM SYNERGIBIO c'est :

- **4 plateaux techniques** sur lesquels sont réalisés les examens. Ils se situent aux Abymes, à Pointe-à-Pitre, Jarry et Saint-Martin.
- **14 sites péri-analytiques** qui assurent les activités du PRE-POST analytique, répartis sur la Basse-Terre, la Grande-Terre et à Saint-Martin.

En 2019, dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE), les laboratoires Biopôle Antilles et Synergibio créent un plateau technique commun à Jarry qui regroupe les activités de Microbiologie, d'Immunohématologie de Biologie Moléculaire, de biochimie et de sérologie infectieuse. Ce plateau est doté d'automates de haute technologie qui permettent d'augmenter l'offre d'examen exécutés en Guadeloupe et de réduire les délais de délivrance des résultats notamment ceux de microbiologie.

Durant les « années COVID » Le laboratoire a réalisé de nombreuses adaptations au cours de la crise sanitaire liée au Covid 19 avec, dans un premier temps, la création de centres de prélèvements dédiés et la mise en place de l'analyse sur ses plateaux techniques. Encore aujourd'hui, la plupart des sites du groupement accueillent les patients pour les prélèvements de PCR COVID19.

En 2023, le laboratoire s'est adapté aux enjeux liés au développement de l'identification numérique de santé (INS) et ainsi permettre aux patients qui y consentent, le partage de ses résultats d'analyses avec l'équipe de professionnels de santé sur son Dossier Médical de Santé.

A. STRUCTURE JURIDIQUE

Le LBM SYNERGIBIO est exploité par une société d'exercice libéral de type SELAS dont le capital social est détenu à 100% par des Biologistes Médicaux associés. L'indépendance financière et l'absence de conflit d'intérêt garantissent la réalisation des prestations de santé dans l'intérêt strict et unique des patients.

Forme juridique : Société d'Exercice Libéral à Actions Simplifiées (SELAS)
Raison sociale : SYNERGIBIO
N° SIRET : 788 809 788 00011
Code APE : 8690B
Activité : Laboratoire de Biologie Médicale concourant au dépistage, à l'aide au diagnostic, au traitement et/ou à la prévention des maladies humaines.
Siège : LBM SYNERGIBIO - Site République- 2 rue de la République – 97100 BASSE-TERRE - GUADELOUPE
Enregistrement : Préfecture de Basse-Terre

B. DEMARCHE QUALITE - ACCREDITATION

Le laboratoire Synergibio est accrédité par le COFRAC sous le numéro « Examens médicaux / Accréditation n°8-4008 » selon la Norme internationale NF EN ISO 15189 depuis le 16/02/2017. Les listes des sites et portées d'accréditation sont disponibles sur www.cofrac.fr. Les analyses couvertes par l'accréditation sont signalées par une @ dans nos comptes-rendus de résultats.

C. L'EQUIPE

L'équipe est formée :

- de Biologistes Responsables et de Biologistes Médicaux
- de Secrétaires
- de Préleveurs (Techniciens, IDE et biologistes)
- de Techniciens
- de Responsables qualité
- d'Agents d'entretien
- et de Coursiers
- Informaticien
- Responsables Ressources Humaines

D. LES MISSIONS

- L'accueil des patients,
- L'information des conditions nécessaires à la réalisation des prélèvements et des examens,
- La réalisation des prélèvements en coopération avec les médecins et les infirmiers (ères) externes,
- L'exécution des examens avec fiabilité et exactitude,
- La validation des examens,
- La transmission des résultats aux patients et prescripteurs,
- La prestation de conseil
-

E. LES ACTIVITES DE BIOLOGIE MEDICALE

- Allergologie
- Assistance Médicale à la Procréation (AMP)
- Auto-immunité
- Bactériologie/Parasitologie/Mycologie
- Biochimie
- Biologie de la reproduction (BDR) - Spermiologie
- Biologie moléculaire
- Hématologie
- Hémostase
- Immuno-hématologie
- Immuno-hormonologie
- Sérologie
- Virologie
- Biochimie spécialisée : Dépistage de la trisomie 21 par les Marqueurs Sériques Maternels

La liste des examens est consultable dans le Manuel de Prélèvement en ligne :

synergibio.manuelprelevement.fr

III. RESEAU PRIVE D'AMP DE GUADELOUPE



Le réseau privé d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) de Guadeloupe se compose d'une équipe médicale composée de Gynécologues libéraux et de biologistes médicaux spécialisés en Biologie de la Reproduction.

Le « Livret d'accueil » destiné aux couples en démarches d'AMP précise les conditions d'accueil au Centre privé d'AMP de Guadeloupe

Les activités de Biologie de la Reproduction sont réalisées sur le site Anabio du Laboratoire Synergibio. Elles comprennent :

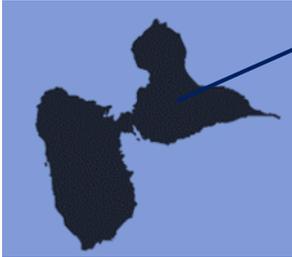
- Les examens de biologie de la Reproduction pour le couple
- Le suivi des stimulations des femmes
- La préparation du sperme en vue des Insémination Intra Utérine (IIU)

Biologiste médical agréé en Biologie de la reproduction : Dr Lynda PAVILI

☛ Consulter l'Onglet AMP du site internet SYNERGIBIO

<https://www.synergibio.fr/amp/>

IV. ADRESSES ET COORDONNEES DES 14 SITES

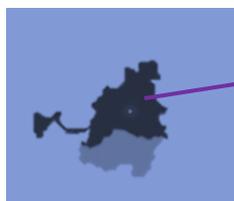


SITES DE GRANDE-TERRE

Horaires d'ouverture des sites, horaires de prélèvements, géolocalisation, accueil des PMR, RDV en ligne, etc. sont accessibles dans sur le site internet du laboratoire : www.synergibio.fr

Sites & Activités	Adresses Téléphones - Fax
Site ANABIO Site péri-analytique Plateau technique spécialisé : <ul style="list-style-type: none"> • Biologie de la Reproduction • Dépistage de la Trisomie 21 par les Marqueurs Sériques Maternels (MSM) 	Bâtiment F de la Kann'Opé Parc d'activités La Providence - Dothémare 97180 Les Abymes Tel : 0590 82 20 15 Fax : 0590 83 94 14 Mail : secretariat.anabio@synergibio.fr
Site ASSAINISSEMENT Site péri-analytique Plateau technique	Rue Paul Lacavé Assainissement 97110 POINTE-A-PITRE Tel : 0590 82 53 05 Fax : 0590 82 25 19 Mail : secretariat.assainissement@synergibio.fr
Site GRAND-CAMP Site péri-analytique	Espace Rcade – Grand Camp 97139 LES ABYMES Tel : 0590.21.02.28 Fax : 0590.21.02.28 Mail : secretariat.grandcamp@synergibio.fr
Site GOSIER Site péri-analytique	Bd Amédée Clara Tel : 0590.84.04.16 Fax : 0590.84.03.28 Mail : secretariat.gosier@synergibio.fr
Site MARTI Site péri-analytique	11, immeuble. Diligenti 97110 POINTE-A-PITRE Tel : 0590 91 29 00 Fax : 0590 91 47 05 Mail : secretariat.marti@synergibio.fr

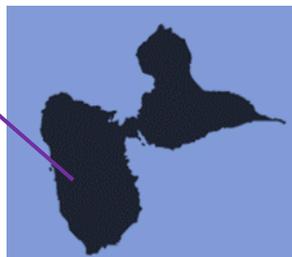
Sites & Activités	Adresses Téléphones - Fax
Site MORNE-À-L'EAU Site péri-analytique	23 rue C. Vicomte de Bragelogne 97111 Morne-à-l'Eau Tél : 0590 24 41 09 Fax : 05 90 24 40 61 Mail : secretariat.mornealeau@synergibio.fr
Site LE MOULE Site péri-analytique	Centre Médical de Damencourt 97160 LE MOULE Tel : 0590 48 15 39 Fax : 0590 48 15 40 Mail : secretariat.lemoule@synergibio.fr
Site SAINT-FRANCOIS Site péri-analytique	Rés. Fleur de Paradis – Rue du Général de Gaulle 97118 SAINT FRANCOIS Tel : 0590.88.59.84 Fax : 0590.88.49.57 Mail : secretariat.saintfrancois@synergibio.fr



SITE DE SAINT-MARTIN

Sites & Activités	Adresses – Téléphones - Fax
Site de Saint-Martin Site péri-analytique Plateau technique	74 rue Low Town – Bellevue 97150 SAINT -MARTIN Tél : 0590 54 04 54 Fax : 0590 Mail : secretriati.saintmartin@synergibio.fr

SITES DE LA BASSE-TERRE



Sites & Activités	Adresses - Téléphones - Fax
Site CAPESTERRE Site péri-analytique	47 rue Paul Lacavé 97130 CAPESTERRE BELLE EAU Tel : 0590 86 46 30 Fax : 0590 86 91 50 Mail : secretariat.capesterre@synergibio.fr
Site COLIN Site péri-analytique	Immeuble Alu Technologie ZAC de Colin Nord-Ouest 97170 PETIT-BOURG Tel : 0590 82 10 08 Fax : 0590 90 37 54 Mail : secretariat.colin@synergibio.fr
Site COLOMB Site péri-analytique	7, rue C. Colomb 97100 BASSE-TERRE Tel : 0590 81 46 60 Fax : 0590 81 79 76 Mail : secretariat.colomb@synergibio.fr
Site JARRY Site péri-analytique	Im. Futura - Voie verte - Jarry 97122 BAIE-MAHAULT Tel : 0590 38 35 45 Fax : 0590 38 35 46 Mail : secretariat.jarry@synergibio.fr
Site REPUBLIQUE Site péri-analytique	2, rue de la République 97100 BASSE-TERRE Tel : 0590 81 08 24 Fax : 0590 81 37 83 Mail : secretariat.republique@synergibio.fr

V. TRAITEMENT DES DEMANDES D'EXAMEN

A. DEMANDES SUR ORDONNANCE

L'ordonnance est rédigée **par le prescripteur**. La date de la prescription doit être inférieure à 1 an (sauf cas particulier ou demande expresse du prescripteur). Conformément aux articles 34, 76 et 79 du code de déontologie médicale et à la norme NF ISO 15189, la prescription doit comporter, au minimum, les éléments suivants :

- *Le nom du médecin et ses coordonnées et sa signature*
- *Son numéro d'inscription au tableau de l'ordre,*
- *La date de la prescription et la signature du médecin,
La signature électronique (QR-INS) de l'ordonnance par le prescripteur est tolérée*
- *Les informations nécessaires pour identifier le patient de manière univoque (Nom de naissance, Nom marital, Date de naissance)*
- *La liste des examens prescrits*

Pour les Etablissements de Santé, le bon de demande d'examens peut faire office d'ordonnance si les éléments cités ci-dessus sont présents.

Conformément au décret 2002-660, lorsque le prélèvement est effectué par un professionnel de santé, hors du laboratoire, l'ordonnance doit être accompagnée d'une fiche de prélèvement « [GEN-PRE-ENR002 Feuille de prescription externe](#) » remplie par le préleveur.

B. DEMANDES PARTICULIERES

▪ Examens hors nomenclature

Certains examens ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale. Le patient doit être informé du montant à payer : le montant des examens est consultable dans le Manuel de Prélèvement en ligne ou sur demande au secrétariat.

La demande d'examen doit alors être accompagnée du formulaire [RVC-ENR002 « Demande d'examens formulée oralement ou hors nomenclature »](#) rempli et signé par le patient.

Pour toutes les demandes, même sans prescription, le nom du médecin traitant doit être précisé lorsqu'il est connu.

▪ Examens demandés par le patient

Une demande d'examens à l'initiative du patient est possible mais celle-ci n'est pas prise en charge par la sécurité sociale, l'examen est donc traité comme un examen hors nomenclature.

▪ ***Demande d'examens sous-traités par un laboratoire partenaire***

Le laboratoire Synergibio peut être amené à transmettre le prélèvement à un laboratoire partenaire dans les cas suivants :

- Examens non réalisés au laboratoire Synergibio
- Examens complémentaires pour compléter le diagnostic si le biologiste le juge nécessaire.
- Incapacité du laboratoire à réaliser l'examen pour cause de panne d'automate, rupture de stock du réactif, etc.

Conformément au décret n°2016-1349 du 10 octobre 2016 "relatif au consentement préalable au partage d'informations entre des professionnels ne faisant pas partie de la même équipe de soins" le laboratoire recueille le consentement du patient sur le formulaire ["RVC-ENR009 Consentement du patient au partage d'information"](#)

▪ ***Ajout d'examens par le prescripteur***

L'ajout d'examens est possible sur certains prélèvements, si les conditions et les délais de conservation sont conformes aux préconisations de l'examen ajouté et si la quantité de prélèvement restante est suffisante pour réaliser les paramètres demandés.

Il faudra alors prévenir le laboratoire et vous renseigner sur la possibilité d'ajouter des examens et formuler la demande sur une nouvelle ordonnance.

C. DEMANDES D'EXAMENS DE GENETIQUE

Les Examens de Génétique sont transmis à un laboratoire sous-traitant.

Pour tout examen des caractéristiques génétiques, en plus de l'ordonnance, la demande devra être accompagnée de documents réglementaires dûment complétés et signés (décret n°2000 570 du 23 juin 2000 paru au J.O. du 27 juin 2000, Art. 16-10 de la loi n°94-653 du 29 juillet 1994). Il s'agit de :

- L'attestation de consultation médicale individuelle signée du médecin
- Le consentement du patient pour les examens des caractéristiques génétiques
- Les feuilles de renseignements cliniques

Ces documents sont fournis à la demande par le laboratoire ou téléchargeables dans le manuel de prélèvement en ligne.

D. DEMANDE D'EXAMENS DE TRISOMIE 21

Pour tout examen de dépistage de la trisomie 21 par les marqueurs sériques maternels, la demande devra être accompagnée :

- D'une [fiche de renseignements Trisomie 21 \(T21-PRE-ENR001\)](#) incluant les renseignements cliniques et échographiques et le consentement signé par la patiente
- ainsi que du compte-rendu échographique du 1^{er} trimestre de la patiente.

Les fiches sont fournies par le site ANABIO sur demande :

- par téléphone (0590 82 20 15),
- par fax (0590 83 94 14)
- ou par mail bdr.anabio@synergibio.fr

E. DEMANDE DE PRELEVEMENT A DOMICILE

Si pour des raisons de santé affectant sa mobilité, le patient nécessite une prise en charge à domicile, le laboratoire peut fournir une liste des IDEL, ayant signé une Convention de collaboration avec le laboratoire.

Si le patient souhaite que le préleveur à domicile récupère ses résultats, son autorisation signée doit être recueillie par le préleveur :

- ponctuellement sur la Fiche de prélèvement
- ou sur le document ["RVC-ENR10 Autorisation du patient à la diffusion de ses résultats aux infirmiers préleveurs"](#) pour une période définie

F. TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCES AUX DONNEES PERSONNELLES

Conformément au RGPD, le patient qui le souhaite peut avoir accès à ses données enregistrées dans le Système Informatique du Laboratoire (SIL).

Les données enregistrées, leur utilisation, leur durée de conservation, ainsi que les accès auxquels il a droit sont expliqués dans le document :

- [SIL-ENR014 - Affichage informatif sur l'application du RGPD par le laboratoire](#)

La demande d'accès doit être formulée par le biais du formulaire :

- [SIL-ENR015 Formulaire de Demande de droit d'accès aux données personnelles](#) (en Annexe et téléchargeable depuis le Site Internet du laboratoire)

G. DMP - DOSSIER MEDICAL PARTAGE ET MESSAGERIE MS-SANTE

Le consentement écrit du patient est recueilli sur le formulaire « RVC-ENR010 Consentement du patient au partage d'informations » s'il souhaite la diffusion de ses résultats sur son DMP et/ou sa messagerie MS SANTE citoyenne. La diffusion n'est possible que si le patient dispose d'une identification qualifiée avec un document d'identité et vérification de son numéro d' INS (Identification Numérique de Santé)

VI. TRAITEMENT DES URGENCES

Les urgences sont définies par rapport :

- **A la demande** : mentionnée par le prescripteur sur l'ordonnance, le bon d'examen, les fiches de renseignements cliniques ou formulées oralement.
- **A la nature de l'examen** : examens « réputés » urgents (Cf. liste page suivante).
- **A l'état du patient et au caractère pathologique du résultat** impliquant des décisions cliniques urgentes (pronostic vital engagé)

A. TRAITEMENT DES DEMANDES URGENTES

Le laboratoire Synergibio a mis en place une procédure pour une prise en charge maîtrisée et accélérée des examens signalés urgents par le prescripteur et par le préleveur lorsque l'état du patient l'exige :

- L'urgence est enregistrée dès la création du dossier informatique du patient,
- Les échantillons de prélèvements signalés « urgents » sont traités en priorité aux Postes de tri et analysés dès leur arrivée aux plateaux techniques,
- la validation du résultat par le biologiste est réalisée dès qu'il est saisi,
- et le résultat diffusé sans délai.

Lorsque le pronostic vital du patient est engagé, le prescripteur, le préleveur externe, à défaut le patient, sont immédiatement alertés.

B. SIGNALEMENT DES PRELEVEMENTS URGENTS

Pour signaler des prélèvements urgents :

- Cercler le bord supérieur du bouchon du prélèvement au feutre indélébile,
- Cocher « Urgent » sur la feuille de prescription externe et les Fiches de renseignements cliniques,
- Et glisser le prélèvement et les documents accompagnant le prélèvement dans une pochette kangourou rouge « urgent ».



Signalement des prélèvements urgents

C. LISTE DES EXAMENS TRAITES EN URGENCE

Liste des examens urgents conformément à "l'Arrêté du 15 décembre 2016 déterminant la liste des examens réputés urgents"

Pour les examens **signalés par le médecin** avec la mention « URGENT », accompagnés des signes cliniques pertinents et du moyen de communication souhaité, le laboratoire s'engage à délivrer ces examens en urgence et dans les délais suivants :

Délais de rendu :

Prélèvements internes : du prélèvement au rendu de résultat (quel que soit le site de prélèvement)

Prélèvements externes : de la réception du prélèvement au laboratoire au rendu du résultat (quel que soit le site de réception)

Sous-familles	Examens	Délai de rendu ES*	Délai de rendu patientèle directe
Hématologie	Numération plaquettaire Hémogramme (NFS)	< 4h	< 6h
Hémostase	TP/INR TCA Fibrinogène D-Dimères	< 4h	< 6h
Immuno-hématologie	Groupe sanguin phénotype Recherche des Ac irréguliers	< 4h	< 6h
Biochimie	Ionogramme (sodium, potassium, chlore, CO ₂ T, protides), Glucose, urée, créatinine, calcium, lipase. Protéine C réactive (CRP) Troponine	< 4h	< 6h
	βhCG (suspicion de GEU)	< 6h	< 6h
Microbiologie	Examen cytot bactériologique du LCR	< 6h pour la cytologie	< 6h
	Recherche du paludisme	< 4h	< 4h
	ECBU si enfant <3 ans ou femme en maternité ou suspicion de pyélonéphrite	<i>Plateau technique <2h</i>	
		Le plus rapidement possible < 6h pour la cytologie	
Sérologie	Sérologie VIH pour l'indication d'Accident d'Exposition au Sang	< 6h	< 6h

NB : Pour les ES, la liste des examens urgents est fixée après avis de la commission médicale d'établissement ou de la conférence médicale.

Elle est, éventuellement, annexée à la convention de collaboration entre l'ES et le LBM

TRAITEMENT DES URGENCES

URGENCE MENTIONNEE

- Sur l'ordonnance
- Par le prescripteur ou l'IDE

ETAT DU PATIENT

- Urgence vitale
- Fébrilité – Signes cliniques

EXAMENS URGENTS

- ← Liste des examens urgents
Page 21

TRAITEMENT PRE-ANALYTIQUE URGENT

- Dossier informatique enregistré avec la mention "URGENT"
- Prélèvement signalé "URGENT"
- Traitements préanalytiques effectués en priorité



TRAITEMENT ANALYTIQUE URGENT

- Prélèvements analysés en priorité
- *Prise en charge prioritaire par les automates*
- Signalement des résultats pathologiques par le technicien



TRAITEMENT POST-ANALYTIQUE URGENT

- Sélection des dossiers avec la mention "URGENT"
- Validation prioritaire par le biologiste des dossiers urgents et des résultats pathologiques



TRANSMISSION IMMEDIATE

des résultats



VII. DELAIS DE REMISE DES RESULTATS

Délai de rendu des résultats (hors urgence signalée) en nombre de jours ouvrés
 Les délais de remise d'examens sont précisés dans la Fiche descriptive des examens dans le Manuel de Prélèvement en ligne.

Spécialité	Exemple d'Examens (liste non exhaustive)	Délai
Allergie	IgE totales	J1
	IgE spécifiques	1/sem
Immunologie	IgA - IgG - IgM - C3 - C4	J2
	LATEX - Waaler Rose - ASLO - ASD - APO A - APO B	J2
	ATPO - Ac antithyroglobuline - Ac anti-peptides citrullinés cycliques	J2
	Ac anti-récepteur de la thyroïdostimuline (TRAK)	1/sem
Biochimie (sang urines et selles)	Bilirubine - Calcium - Chlore - CRP - CPK - Créatinine - Cortisol - Glycémie - Ionogramme - Cholestérol (total, HDL, LDL) - Créatinine - GGT - Fer sérique, HDL, Lipase, Lithium, Magnésium, phosphore, potassium, réserve alcaline, sodium, urée...	J0/J1
	Marqueurs cardiaques : D-Dimères - NT-Pro-BNP - Troponine	J0
	Albumine - Pré albumine	J1
	Bilan thyroïdien : T3L - T4L - TSH	J1
	Marqueurs tumoraux : ACE - AFP - CA125 - CA19.9 - CA15.3 - PSA libre	J1
	Stupéfiants (amphétamine, cocaïnes, opiacées etc.) <i>Examens sous-traités</i>	J5
	HbA1C - Ferritine - Vitamines D, B12	J2
	Electrophorèses des protides - Immunotypage	J3
	Electrophorèses des hémoglobines	J4
	Sang dans les selles	J1 à J3
Biochimie spécialisée	Dépistage de la Trisomie 21 par les MSM	J5
Biologie moléculaire	Chlamydiae - Gonocoques - Mycoplasme	J1
	Charge virale VIH (<i>Examen sous-traité</i>)	J7
	PCR Dengue - Chikungunya - Zika	J1
	PCR Selles	J1
	PCR SARS-Cov2 (Covid 19)	J0 à J1

Spécialité	Exemple d'Examens	Délai
Hématologie	NFS – Plaquette–Réticulocytes	J0
Immuno Hématologie	Groupe sanguin Phénotype – RAI	J0
Hémostase	TP- TCA – Fibrine – Fibrinogène – D-Dimères	J0
Immuno- hormonologie	17E – LH – FSH (suivi des stimulations ovariennes) hCG- Prolactine – Testostérone - Progestérone	J0
Microbiologie	Paludisme	4h
	Coproculture/Parasitologie des selles (PCR) Virologie (PCR)	J0 à J3
	Recherche de BMR	J3
	ECBU	J4
	Hémoculture	J5
	Bactériologie générale : PV – Mèches - Redons	J1 à J5
	Dermato-Mycologie : recherche de dermatophytes	J30
	Liquide de ponction	J5 à J14
Médicaments	Digoxine – Dépakine	J2
Sérologie virale parasitaire et bactérienne	Hépatites A, B, C - HIV - Dengue (Ag + Ac)	J1
	Rubéole – Toxoplasmose - Syphilis	J1
	Chlamydia - HTLV	J5
	CMV (IgG + IgM) - EBV	J2 à J5
	Herpes	J5
	Helicobacter pylori	J5
Biologie de la reproduction	Test de Hühner	J8
	Spermogramme – Spermocytogramme, Test de migration survie, Recherche d'une éjaculation rétrograde...	J8

VIII. CONSIGNES GENERALES DE PRELEVEMENTS

A. LA FICHE DE PRELEVEMENT OU « FEUILLE DE PRESCRIPTION EXTERNE »

La Fiche de prélèvement dite « Feuille de prescription externe » (GEN-PRE-ENR002) permet de répondre aux exigences de traçabilité normative concernant les prélèvements.

Pour les IDEL, tous les prélèvements y compris les prélèvements accompagnés d'une fiche de renseignements clinique doivent obligatoirement être accompagnés de ce document.

Pour les établissements de soins, cette fiche peut être remplacée par un document équivalent répondant aux exigences de traçabilité exigé par le laboratoire : bon de demandes d'examens, fiche de transmission de prélèvements etc.

Un soin particulier doit être apporté lors du remplissage de ce document essentiel.



LBM SYNERGIBIO
multisites
2, rue de la République
97100 BASSE-TERRE

Identification complète du patient : nom de naissance, nom marital, prénoms, date de naissance, sexe.
Coordonnées : adresse complète, téléphones fixe et portable.
Données de SS et de Mutuelles pour l'application du tiers-payant

URGENT

IDENTIFICATION DU PATIENT

Nom de naissance : _____ Nom marital : _____
 Prénoms : _____ Sexe : féminin Masculin
 Date de naissance : _____ Identité vérifiée avec un document officiel d'identité : Non Oui*

*Obligatoire pour les examens d'Immunohistochimie, Coombs, Groupes sanguins, RAT etc.

Modalités de rendu du résultat ?
 Si vous êtes mandaté pour récupérer les résultats du patient, vous devez recueillir son autorisation signée

Identification du Préleveur
 Identifiez-vous et indiquer vos coordonnées

RENSEIGNEMENTS

Adresse : _____ N° Rés. Bar. Rue : _____ Code postal : _____ Commune : _____
 Tél. portable : 06 _____ Tél. fixe : _____

Attestation de mutuelle Autres (préciser) _____

PRELEVEUR

Nom : _____
 Prénom : _____
 Tél : _____
 Portable : _____

Infirmier Médecin Sage-femme
 Biologiste Technicien
 Autre (préciser) : _____

RESULTAT au patient au Médecin à l'IDE*
 à faxer à Poster _____

* J'autorise le préleveur à récupérer mon résultat
 Signature : _____

CONDITIONS DE PRELEVEMENT

Patients	Microbiologie
Jeûne : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Urines fraîches <input type="checkbox"/> Col érythémateux
Pathologie(s) : <input type="checkbox"/> Diabète <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> Autre _____	<input type="checkbox"/> Sondage vésical <input type="checkbox"/> Partes
Traitement en cours obligatoire si dosage des médicaments, TP/ENR	
<input type="checkbox"/> Poids : _____	

Conditions de prélèvement ?
 Indiquer le respect des préconisations de prélèvement par le patient (le jeûne par exemple), préciser son état clinique, la posologie du traitement médicamenteux en cours

Traçabilité du prélèvement : Indiquer la date et l'heure de prélèvement.

Prélèvement - Echantillons prélevés : Indiquer pour chaque type de tube et de flacon, le nombre de prélèvements effectués.

Commentaire sur le prélèvement : N'hésitez pas à utiliser la zone pour toutes remarques sur le déroulement du prélèvement pouvant être utiles à l'interprétation du résultat : difficulté lors du prélèvement, perte de prélèvement etc.

<input type="checkbox"/> EDTA (violet) : <input type="checkbox"/> Sec (rouge) : <input type="checkbox"/> Sec à gel (jaune) : <input type="checkbox"/> Citrate (bleu) : <input type="checkbox"/> Fiozox (gris) : <input type="checkbox"/> Hép. Lith. (vert) : <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :	<input type="checkbox"/> Uaines ST OUNST : <input type="checkbox"/> Uaines 24h : <input type="checkbox"/> Selles : <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :	<input type="checkbox"/> PV : <input type="checkbox"/> FV Chla : <input type="checkbox"/> FV Myco : <input type="checkbox"/> PU : <input type="checkbox"/> PU Chla : <input type="checkbox"/> PU Myco : <input type="checkbox"/> Mycologie :	Date : Heure : Commentaires sur le prélèvement
Acheminé par : <input type="checkbox"/> Prélèveur <input type="checkbox"/> Patient <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Coursier labo <input type="checkbox"/> Autre Coursier <input type="checkbox"/> Autres.....			

ZONE RESERVEE AU LABORATOIRE

Réception Site Date Heure Nom - Visa du technicien	Revue de contrat Ordonnance Préconisations	Conformité <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> NC <input type="checkbox"/> NC	Drogation Bio <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nature de la NC Commentaires
---	--	---	---	---------------------------------

Zone réservée au laboratoire

Au laboratoire, le technicien indiquera si les prélèvements sont **C**=conformes ou **NC** = non-conformes et tracera la date et l'heure de réception

<input type="checkbox"/> Anabio (0590 82 20 15)	<input type="checkbox"/> Corambo (0590 81 46 63)	<input type="checkbox"/> Grand-Camp (0590 31 02 28)	<input type="checkbox"/> Jarry (0590 38 35 45)
<input type="checkbox"/> Colin (0590 82 10 08)	<input type="checkbox"/> Marni (0590 91 29 00)	<input type="checkbox"/> Morné-À-L'Eau (0590 24 41 09)	<input type="checkbox"/> Le Moule (0590 48 15 39)
<input type="checkbox"/> Gosier (0590 84 04 16)	<input type="checkbox"/> République (0590 81 08 24)	<input type="checkbox"/> Saint-François (0590 88 59 84)	

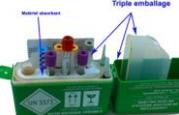


Une ambiguïté dans l'identification du patient, une fiche de prélèvement incomplète, l'absence de prescription, donnera lieu à une non-conformité pouvant entraîner la non réalisation des examens • Critères d'acceptation et de refus des prélèvements



Pour les IDE utilisant l'Application P-A-D, la Fiche de prélèvement est dématérialisée : l'identification du patient et les indications de prélèvements sont enregistrées sur le smartphone et transmises directement au Système Informatique du Laboratoire.

B. MATERIEL NECESSAIRE AUX PRELEVEMENTS

	<p>Matériel de prélèvement ↪ page suivante</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs de prélèvements (seringues, aiguilles, aiguilles à ailettes, etc) • Garrot • Tubes et flacons
	<p>Matériel d'hygiène et d'asepsie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savon • Solution hydroalcoolique • Alcool à 70° • Bétadine alcoolique • Cotons, compresses, sparadraps.
	<p>Matériel de protection EPI = Equipement de Protection Individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gants à usage unique (non stériles) • Masques ORL - FFP2 – Chirurgical • Charlotte • Lunette ou visière • Blouses et surblouses • Chaussure de protection
	<p>Matériel d'élimination</p>	<p>Containers de déchets DASRI</p>
	<p>Matériel de transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes triple emballage • Sachets plastiques • Pains de glace
	<p>Documents d'aide aux prélèvements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches de préconisations pour le patient • Choix des tubes - Ordre des prélèvements • Liste alphabétique des examens du laboratoire
	<p>Documents de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi médical, feuille de prescription externe, Bon de transmission, consentement au partage de données du patient • Feuilles de renseignements cliniques : prélèvements de bactériologie, de coproculture, de mycologie, covid, dengue etc.

Le matériel de prélèvement (hormis les EPI) est fourni, sur demande, par le laboratoire sur présentation du « [Formulaire de Demande de Matériel de prélèvements](#) » GEN-PRE-ENR012

Les documents (d'aide aux prélèvements et de communication) sont téléchargeables et éditables à partir du Manuel de prélèvement en ligne et disponibles au laboratoire

MATERIEL DE PRELEVEMENT

Aiguilles		Adaptateurs	Flacon spécifique	Microbiologie PCR COVID
				
Aiguille standard à vis ou système quick fit 0,8 x 25mm	Aiguille standard à vis ou système quick fit 0,7 x 25mm	Porte tube sous-vide	Hémoculture Flacons BacT/ALERT®	Ecouvillons avec milieu de transport

Tubes					
					
Tube neutre sans additif (purge)	Tubes secs avec ou sans gel séparateur	Tube Citrate de Sodium	Tube EDTA avec ou sans gel	Tube Héparinate de Lithium	Tube Fluorure Na - Oxalate K2

Flacons						
						
Flacons stériles urines - Microbio	Flacon stérile boraté	Flacon non stérile	Compte d'addis	Urines des 24h	Pot pour selles	Récisperme

Dispositifs de transfert et de transport					
					
Tube de biochimie urinaire	Tube de transport des ECBU	Canule de transfert des urines	Kit de transport des selles	Kit de transport des écouvillons	Sachet de transport



Soyez vigilant : tout le matériel de prélèvement présente une **Date Limite d'Utilisation** !

Nous vous rappelons qu'il est de **la responsabilité du préleveur de vérifier que le matériel ne soit pas périmé** au moment du prélèvement.

C. IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS

a) Identification des prélèvements

Le préleveur doit s'assurer de la parfaite adéquation entre l'identité du patient et les mentions d'identification renseignées sur l'ordonnance ou la fiche de prélèvement. Ce point est capital du fait de la gravité des conséquences que peut entraîner une confusion entre patients.

Pour cela, il est conseillé de demander au patient de décliner son identité : d'épeler son nom et d'indiquer sa date de naissance avant le prélèvement.

Les contenants (tubes, flacons, écouvillons) ne doivent pas être pré-identifiés avant l'acte de prélèvement. Les échantillons biologiques doivent être identifiés en présence du patient.

Ils peuvent être identifiés de façon manuscrite (stylo bille, feutre noir ou bleu foncé) ou à l'aide d'étiquettes autocollantes.

Pour les patients « connus » du laboratoire des planches d'étiquettes pré-identifiées sont disponibles à la demande.

Les informations suivantes doivent obligatoirement être notées sur les échantillons et sur la fiche de suivi médical (feuille de prescription externe) :

- Nom de naissance (**obligatoire pour les groupes sanguins Femme/Homme**)
- Nom marital
- Prénom (premier de l'état civil)
- Date de naissance
- Sexe
- Le numéro d'identification du patient délivré par le laboratoire ou par l'ES

✍ Arrêté du 15 mai 2018 fixant les conditions de réalisation des examens de biologie médicale d'Immuno-Hématologie érythrocytaire : la vérification de l'identité avec un document officiel (CNI, passeport, titre de séjour) est obligatoire pour les examens d'immunohématologie érythrocytaires (RAI, Groupe, etc.). Un justificatif d'identité doit impérativement être transmis au laboratoire pour la prise en charge de ces examens.

D. ETIQUETAGE DES ECHANTILLONS

L'étiquetage des échantillons avec les étiquettes autocollantes constitue un point sensible dans le fonctionnement du laboratoire.

a) Identitovigilance

Pour des raisons d'identitovigilance, l'étiquette autocollante ne doit pas cacher l'identité primaire du tube ou du flacon.

b) Contrôle de l'aspect et du volume

L'étiquette doit être collée, de manière à ne pas cacher l'intérieur du tube afin de permettre le contrôle de l'aspect et du volume de l'échantillon à la réception au laboratoire.

b) Etiquettes autocollantes et automatés

La plupart des examens du laboratoire s'effectuent sur des automatés.

Les règles sur l'apposition des étiquettes sur les tubes doivent être respectées et la qualité de l'impression du code à barres (CB) vérifiée pour permettre une prise en charge optimum des tubes par les appareils : un CB non lu par le lecteur c'est un tube qui n'est pas analysé et un examen dont le résultat peut être différé !

Par ailleurs une étiquette qui se décolle ou trop grande par rapport au tube peut être la cause de pannes parfois sérieuses sur le système analytique

☞ Cf. convention pour l'étiquetage des tubes destinés aux automatés



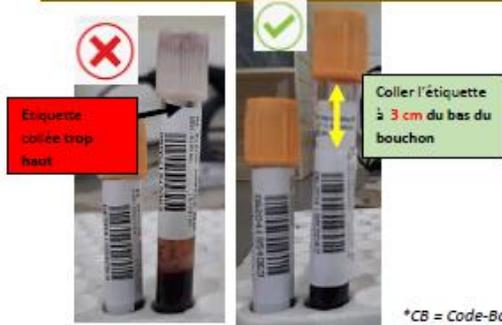
Exemple : étiquetages des flacons pour examen « Sang dans les selles »

1/ Collage de l'étiquette des tubes de 3.5 ml



L'étiquette doit être placée au ras du bouchon pour que le code-barres apparaisse en face du lecteur sur la chaîne analytique

2/ Collage de l'étiquette des tubes de 5 ml et +



*CB = Code-Barres

3/ Etiquetage des flacons d'hémoculture



Il ne faut PAS que des étiquettes (CB Hexalis, CB stockage, étiquettes IDE ou clinique) soient collées sur la zone entourée en rouge du Code-barres du flacon

4/ Qualité d'impression



A éviter :

- Imprimantes peu performantes
- Manipulation de l'étiquette (coller/décoller/recoller)

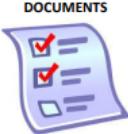
Risques associés à la gestion automatisée du tube sur la chaîne :

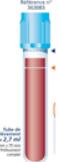
- Décapuchonnage automatique :
⇒ Etiquette collée sur le bouchon = **Risque de bris du tube**
- Progression des tubes dans des « puks » :
⇒ Etiquette collée sous le tube = **Risque de chute du tube / perte de l'échantillon**
- Etiquette décollée/Etiquette collée trop haut ou trop bas/CB pas net : **Risque de non lecture du code-barres (analyses non réalisées)**

E. CRITERE D'ACCEPTATION ET DE REFUS DES PRELEVEMENTS

Critères vérifiés et conduites appliquées au laboratoire en présence d'un prélèvement non conforme :

Modifications en bleu

	CRITERES A VERIFIER	NON-CONFORMITES MINEURES	NON-CONFORMITES MAJEURES
 <p>PATIENTS</p>	<p>Préconisation de prélèvements pour le patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des conditions de prélèvements par le patient 	<ul style="list-style-type: none"> - Préconisations non renseignées (ex : jeûne non renseigné) 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des préconisations de prélèvements
 <p>DOCUMENTS</p>	<p>Prescription/Ordonnance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et coordonnées du prescripteur - Identification du patient complète (Nom de naissance, Nom utilisé, DDN, Sexe) - Date de la prescription (< 1 an pour l'application du 1/3 payant) 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et/ou coordonnées du prescripteur incomplètes - Identification du patient incomplète - Absence de date de prescription 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'identification du prescripteur - Absence de signature du prescripteur - Ordo non signées avec QR INS et ordo validées électroniquement tolérées - Absence d'identification du patient
	<p>Fiche de Prélèvement remplie par le préleveur</p> <p><i>Fiche individuelle, feuille de prescription externe, Bon de transmission des ES...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification du Préleveur - Identification du patient (Avec document d'identité pour les examens d'hématologie érythrocytaire (Groupe sanguin, phénotype etc.) – Arrêté du 15/05/2018 du CSP) - Date et heure de prélèvement - Préconisations (jeûne indiqué) - Traitements en cours - Etat clinique du patient (pathologies en cours) 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'identification du préleveur - Préconisations non renseignées - Renseignements cliniques (traitement, pathologies) non renseignés → régularisation par le biologiste si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'identification du patient - Absence de preuve de vérification de l'identité du patient avec un document officiel d'identité pour les examens d'hématologie érythrocytaire - Date et heure de prélèvement non renseignées (sauf si renseignées sur le prélèvement)
<p>CONDUITES A TENIR</p>		<p><input checked="" type="checkbox"/> Régularisation (dans le délai compatible à la réalisation de l'examen)</p> <p>↓</p> <p>ACCEPTATION</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> REFUS : Ne pas enregistrer le dossier</p>
		<p><input checked="" type="checkbox"/> Non régularisation :</p> <p>↓</p> <p>REFUS</p> <p>Demande d'un nouveau prélèvement</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Urgence ou prélèvement précieux</p> <p>↓</p> <p>DEROGATION (par le biologiste)</p> <p>↓</p> <p>ACCEPTATION</p>

	CRITERES A VERIFIER	NON-CONFORMITES MINEURES	NON-CONFORMITES MAJEURES
Prélèvement  Niveau de remplissage 	Conduite du prélèvement - Respect du mode opératoire de prélèvement - Date et heure de prélèvement		- Date et heure de prélèvement non renseignées (sauf si renseignées sur la fiche de prélèvement) - Non-respect du mode opératoire de prélèvement
	Identification du prélèvement - Identification du prélèvement (Noms, Prénom, DDN, Sexe) - Etiquetage - Double étiquetage	- Absence du nom de naissance ou du nom marital (pour les femmes mariées) - Identification incomplète - Sexe non renseigné	- Prélèvement non identifié - Absence du nom de naissance pour un groupe sanguin - Discordance d'identité entre la prescription et le prélèvement - Discordance d'identité entre les 2 étiquettes si double étiquetage
	Qualité du prélèvement - Prélèvement présent - Respect du niveau de remplissage (trait de jauge) - Respect du conditionnement primaire (couleur du tube/flacon) - Aspect général		- Absence de prélèvement ou prélèvement insuffisant - Tube/flacon non conforme - Non-respect du trait de jauge (tube bleu citraté) - Prélèvement hémolysé (pour certains examens)
Prétraitement 	Traitement et Conservation pré-analytique - Respect des conditions de prétraitement - Respect des conditions de conservations pré-analytiques (température ambiante, réfrigération, congélation)	- Prélèvement non centrifugé (régularisation possible pour certains examens)	- Non-respect des conditions de traitement pré analytique - Prélèvements centrifugés par erreur - Non-respect de la température de conservation
ACHEMINEMENT 	Délai d'acheminement - Respect du délai d'acheminement		- Délai d'acheminement dépassé (prélèvement oublié)
	Conditions de transport - Respect des conditions de transport (température etc.) - Respect de l'intégrité du prélèvement	- Prélèvement décongelé	- Prélèvement altéré par le transport (ouvert, coup de chaud...)
CONDUITES A TENIR ↳ Logigramme : Gestion des prélèvements non-conformes		<input checked="" type="checkbox"/> Régularisation (dans le délai compatible à la réalisation de l'examen) ↓ ACCEPTATION	<input checked="" type="checkbox"/> REFUS et Demande d'un nouveau prélèvement
		<input checked="" type="checkbox"/> Non régularisation : ↓ REFUS Demande d'un nouveau prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/> Urgence ou prélèvement précieux ↓ DEROGATION (par le biologiste) ↓ ACCEPTATION

Critères d'acceptation des prélèvements sanguins destinés au plateau technique du GIE

Extraits de GIE-PRE-INS003 v03

Paramètre	Matériel	Température	Stabilité de l'analyte avant centrifugation	Délai d'analyse après centrifugation	Volume minimum	Particularité
HbA1C - A1C - Hémoglobine glyquée	Tube EDTA (Sang total)	25°C	24 HEURES	/	1 ml	⁽¹⁾ Interférences * Pour tout échantillon icterique (au-delà de 3/+++) -> Voir avec Biologiste
		4°C	14 JOURS	/		
Electrophorèse des protéides	Tube sec (Sérum)	15-30°C	24 HEURES	3 JOURS	300 µL de sérum	⁽¹⁾ Interférences * Pour une hémolyse (à partir de 2/++) -> refus du tube * Pour tout échantillon lactescent (à partir de 1/+) -> refus du tube Privilégier les petits tubes 3.5mL pour les ELP
		2-8°C	/	10 JOURS		
Electrophorèse de l'hémoglobine	Tube EDTA (Sang total)	15-30°C	24 HEURES	/	800 µL de sang total	
		2-8°C	7 JOURS	/		
Immunotypage	Tube sec (Sérum)	15-30°C	24 HEURES	3 JOURS	300 µL de sérum	
		2-8°C	/	10 JOURS		
Immuno-Hématologie Groupe sanguin	Tube EDTA (Sang total)	15-25°C	Sang total 24 HEURES	/	1.5 mL de sang total	-Identification du prélèvement (Nom de naissance, Nom usuel, Prénom, DDN, Sexe) - Etiquette IH 500 conforme
		2-8°C	Sang total 48 HEURES	/		
Immuno-Hématologie RAI	Tube EDTA (Sang total)	15-25°C	Sang total 24 HEURES	/	500 µL de plasma	-Identification du prélèvement (Nom de naissance, Nom usuel, Prénom, DDN, Sexe) - Etiquette IH 500 conforme
		2-8°C	Sang total 48 HEURES	/		

Paramètre	Matériel	Température	Stabilité de l'analyte avant centrifugation	Délai d'analyse après centrifugation	Volume minimum	Particularité
Sérologie Herpès	Tube sec (Sérum)	15-30°C	8 HEURES	24 HEURES	170 µL de sérum	⁽¹⁾ Interférences * Pour tout échantillon icterique (au-delà de 3/+++) -> Voir avec Biologiste
		2-8°C	/	7 JOURS		
15-30°C		8 HEURES	24 HEURES	170 µL de sérum	⁽¹⁾ Interférences * Pour tout échantillon icterique (au-delà de 3/+++) -> Voir avec Biologiste	
2-8°C		/	7 JOURS			
15-30°C		8 HEURES	24 HEURES	170 µL de sérum	⁽¹⁾ Interférences * Pour tout échantillon icterique (au-delà de 3/+++) -> Voir avec Biologiste	
2-8°C		/	7 JOURS			
15-30°C		8 HEURES	24 HEURES	170 µL de sérum	⁽¹⁾ Interférences * Pour tout échantillon icterique (au-delà de 3/+++) -> Voir avec Biologiste	
2-8°C		/	7 JOURS			
15-30°C		8 HEURES	24 HEURES	170 µL de sérum	⁽¹⁾ Interférences * Pour une hémolyse (à partir de 2/++) -> Voir avec Biologiste * Pour tout échantillon icterique (au-delà de 3/+++) -> Voir avec Biologiste	
2-8°C		/	7 JOURS			
Sérologie Helicobacter Pylori ¹⁰⁰		15-30°C	/	24HEURES	160 µL de sérum	⁽¹⁾ Interférences Les échantillons fortement hémolysés(à partir de 2/++) ou lipémiques -> Voir avec Biologiste
		2-8°C	/	8 JOURS		
PCR DENGUE CHIKUNGUNYA ZIKA		2-8°C	/	72H	1ml de sérum	
		-70°- -90°	/	> 72H		

Les délais et températures ont été déterminés conformément aux recommandations fournisseurs.

Critères justifiant un refus d'analyse (sauf dérogation biologiste) :

- Tube non ou mal identifié
- Tube endommagé et/ou non étanche
- Tube périmé
- Conditionnement non conforme
- Tube coagulé
- Condition de conservation et transport non respectées
- Volume insuffisant
- Absence de prélèvement

IX. CONDITIONS DE DELAIS DE TRANSPORT

Le transport des échantillons est sous la responsabilité du préleveur, jusqu'à sa prise en charge par le laboratoire.

a) Description de la marchandise à transporter

Il s'agit de prélèvements biologiques, matières infectieuses de classe 6.2 selon la classification de l'ADR répondant à la définition « d'Echantillons prélevés sur des patients », affectés du code **ONU n° UN 3373 « Matière Biologique – CATEGORIE B »**.

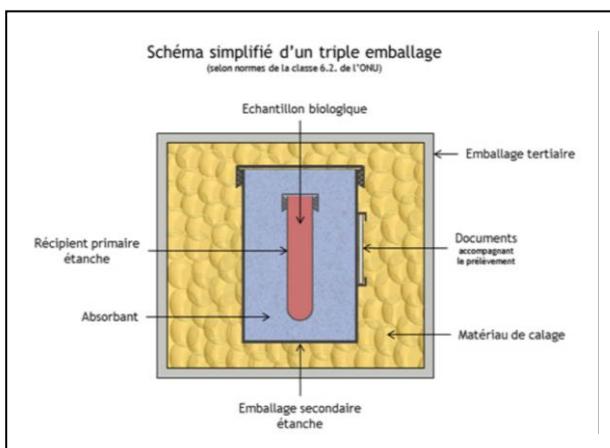
b) Exigences en terme d'emballage et d'étiquetage

Pour être conforme, la réglementation prévoit 3 niveaux de conditionnement :

- Les échantillons biologiques sont contenus dans un tube ou flacon de prélèvement étanche qui constitue **le récipient primaire**.
- Le récipient primaire est placé dans des boîtes ou des sachets de transport étanches (+ absorbant) qui constituent **l'emballage secondaire**.
- Le transport des sachets ou des boîtes doit se faire dans « un emballage extérieur suffisamment robuste » (glacière, enceinte thermique etc.) qui constitue **l'emballage tertiaire**.

L'étiquetage de l'emballage extérieur doit :

- comprendre le code ONU : UN 3373 dans un losange orthogonal
- mentionner clairement : « ECHANTILLON BIOLOGIQUE »
- et indiquer : le nom, adresse et n° de téléphone du responsable du prélèvement



▪ *Transport des prélèvements sanguins*

Les conditions optimales de température de conservation à respecter sont les suivantes :

- **Entre 15 et 25°C pour le transport à température ambiante**
- **Entre 2° et 8°C pour le transport réfrigéré**

Consulter le « Guide des examens » du Manuel de prélèvement en ligne pour les conditions de transport et de conservation pré analytique des examens.

- Mettre un pain de glace (eutectique) dans l'emballage tertiaire pour garantir le maintien des températures et éviter les chocs thermiques liés aux fortes chaleurs.

☛ [GEN-PRE-ENR054 Guide de transport des prélèvements biologiques](#)



- Transporter les tubes à l'abri de la lumière.
- Les délais d'acheminement des échantillons de sang ne doivent pas dépasser **6 heures**.
- Au moment du dépôt des prélèvements au laboratoire, **signaler** les patients dont les examens nécessitent **une prise en charge immédiate**. Ils sont signalés par un  dans la brochure "[Choix des tubes- Ordre de prélèvement](#)" ([GEN-PRE-ENR004](#)) et dans le Manuel de Prélèvement en Ligne.

▪ *Transport des prélèvements bactériologiques, AVEC dispositif de recueil contenant un milieu de transport*

Flacons avec ou sans conservateur, pots, écouvillons, le délai d'acheminement et de température de transport est de : **24 heures à température ambiante**.

▪ *Transport des prélèvements bactériologiques SANS milieu de transport*

Biopsie, expectoration, etc., les échantillons doivent être acheminés le plus rapidement possible : **2 heures maximum, à température ambiante**.

▪ *Transport des prélèvements de PCR SARS-COV2 (COVID)*

- Dédier un sachet de transport à part pour les prélèvements COVID-19
- Acheminer dans les 2h au laboratoire

X. PREPARATION DU PATIENT - PRECONISATIONS

La préparation du patient, le respect des préconisations de prélèvement, le respect des modalités de prélèvement et d'identification des échantillons, la transmission des renseignements cliniques (posologie des traitements médicamenteux, pathologies etc.) pouvant aider à l'interprétation des examens, le respect des délais et des conditions de transport garantissent la fiabilité des résultats.

A. EXAMENS NECESSITANT UN JEUNE STRICT

Être à jeun se définit par un délai de **10 à 12 heures** entre le dernier repas et la prise de sang. Seuls l'eau plate et le traitement médicamenteux sont tolérés (ni thé, ni café même sans sucre).

L'état de jeûne (AJ) doit être précisé sur la fiche accompagnant le prélèvement.

Ci-dessous les examens nécessitant le jeûne :

- **Bilan ferrique** : Capacité de fixation, Coefficient de saturation Fer, Transferrine
- **Bilan lipidique** : Cholestérol total, EAL, HDL, LDL, Triglycérides, APO A – APO B
- **Glycémie à jeun**
- **Hélikit** (Test à l'urée marquée)

En dehors de ces examens avec jeûne strict, la précaution d'être en post-prandial, à **distance de 2h minimum d'un repas**, est requise pour les autres examens

B. EXAMENS NECESSITANT DES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Pour tout examen : une maladie en cours, un antécédent ou un traitement médicamenteux doit être signalé.

Le recueil des renseignements se fait au secrétariat et par le préleveur sur la [Feuille de prescription externe](#) ou les formulaires de recueils des renseignements cliniques pour les examens de microbiologie

Catégorie d'examens	Renseignements à obtenir et conditions particulières à respecter
<u>Bactériologie et Virologie :</u> ECBU, Hémoculture, Herpès, Dengue, Prélèvement ORL (oreilles, nez, gorge) Prélèvements vaginaux et urétraux, recherche de Chlamydiae et de Mycoplasme.	But de l'examen : diagnostic étiologique, choix ou suivi d'une antibiothérapie, contrôle d'efficacité thérapeutique Traitement anti-infectieux en cours Écoulements, pertes, démangeaisons, brûlures, douleurs, saignements Éruptions cutanées, myalgie, arthralgie Immunodépression Notion de fièvre aiguë ou au long cours Lieu d'origine du prélèvement Date de début des symptômes Date des dernières règles et terme de la grossesse Prélèvements à effectuer avant mise en route du traitement anti-infectieux Prélèvement à effectuer après l'arrêt d'un traitement antibiotique et/ou antifongique de : - 72h pour les examens bactériologiques - 5 jours pour les Mycoplasmes (hors dermatophytes) - 1 mois pour les dermatophytes
Prélèvement cutané Teignes, Onyxis	Date d'apparition des lésions Antécédent de teigne chez l'enfant Traitement, antécédent de traitement Lésions identiques dans l'entourage familial ou scolaire Contact avec des animaux (chiens, chats), avec de la terre (jardinage, ...) Démangeaisons, Douleur Profession
Parasitologie et mycologie Paludisme	Origine géographique Déplacements et séjours effectués (date et durée), prise d'une chimioprophylaxie anti-palustre Immunodépression Antécédents pathologiques Principaux signes cliniques (date)
<u>Dosage de médicaments :</u> Ac. valproïque, Digoxine, Lithium, Carbamazépine, Dépakine	Date de début de traitement Posologie : quantité, fréquence et mode d'administration du médicament Date, heure et posologie de la dernière prise ; date et heure de prélèvement Age et poids du patient
Groupes sanguins et RAI	Arrêté du 15 mai 2018 fixant les conditions de réalisation des examens de biologie médicale d'Immuno-hématologie érythrocytaire Identification du patient : nom de naissance , premier prénom de l'état civil, la date de naissance et sexe du patient (transmettre une photocopie d'un document d'identité comportant une photo) Détermination du phénotypage érythrocytaire sur la base d'une seule réalisation sur un seul échantillon sanguin (sauf dérogation)
Hormonologie : Estradiol, FSH, LH, Progestérone, Prolactine, HCG, Testostérone	Sexe et âge du patient, traitement en cours Pour la femme : Date des dernières règles, éventuelle grossesse ou ménopause Pour les prolactines : le matin - temps de repos de 20 min avant le prélèvement.
Hémostase : TP, INR, TCA, Fibrinogène	Nom de l'anticoagulant, posologie, date et heure de dernière injection ou prise médicamenteuse, cible de l'INR Ces examens ne peuvent pas être réalisés sur tube mal rempli ou coagulé.
Marqueurs tumoraux : ACE, AFP, CA 12.5, CA 15.3, CA 19.9, PSA, PSA Libre	Pathologies connues et traitement en cours.
PCR et Sérologie - Sars Cov2 Covid19	• GEN-PRE-ENR009 Fiche de renseignements SARS-COV2 - Contexte de réalisation de l'examen - Contexte de prescription - Facteurs de risque de gravité - Informations à transmettre au SI-DEP

C. PRECONISATIONS POUR LES EXAMENS SPECIALISES

Examens réalisés sur le Site spécialisé Anabio du laboratoire SYNERGIBIO.

Contacts :

Téléphone : 0590 82 20 15

bdr.anabio@synergibio.fr

Catégorie d'examens	Renseignements à obtenir et conditions particulières à respecter
EXAMENS D'EXPLORATION DU SPERME	
Examens du sperme <i>Spermogramme- Spermocytogramme Test de Migration Survie (TMS) Recherche d'une éjaculation rétrograde Préparation du sperme pour IUI</i>	Abstinence sexuelle : 2-7 jours hors traitement antibiotique, gamétotoxique hors état fébrile Les prélèvements sont réalisés de 6h30 à 14h Uniquement Sur rendez-vous – sauf urgence Contacter le site ANABIO au préalable
Test de Hühner	Date des dernières règles (ou jour du cycle) Délai d'abstinence du partenaire avant le rapport : 2 à 7j Heure du rapport : 8-12h avant le prélèvement Traitements hormonaux ou antibiotiques récents à spécifier Uniquement Sur rendez-vous Contacter le site au préalable
DEPISTAGE DE LA TRISOMIE FŒTALE CHEZ LA FEMME ENCEINTE	
Trisomie 21 (MSM 1er trimestre)	Prélèvement entre 11,0 et 13,6 SA Compte-rendu de l'Échographie du 1er trimestre réalisée par un échographiste agréé (numéro d'identification d'appartenance à un réseau de Périnatalité à fournir) Fiche de renseignements T21 incluant l'attestation signée du médecin et le Consentement éclairé de la patiente ♣ Annexe
Trisomie 21 (MSM 2ème trimestre)	Date de début de grossesse Prélèvement entre 14,0 et 18,6 SA Fiche de renseignements T21 incluant l'attestation signée du médecin et le Consentement éclairé de la patiente

D. PRECONISATIONS POUR LES EXAMENS SOUS-TRAITES

Lorsqu'un examen est transmis à un **laboratoire sous-traitant**, se reporter au guide du laboratoire sous-traitant pour prendre connaissance des conditions de prélèvement, choix des tubes et conditions de conservation des échantillons.

Le laboratoire Synergibio sous-traite une partie de ses analyses au laboratoire Cerba

♣ [Catalogue du laboratoire Cerba](#)

XI. PRELEVEMENTS REALISES PAR LE PATIENT

Des fiches de préconisations pour les prélèvements réalisés par le patient sont disponibles sur demande au laboratoire et téléchargeables dans le Manuel de prélèvement en ligne Rubrique « Documents »

A. PRELEVEMENTS DES URINES

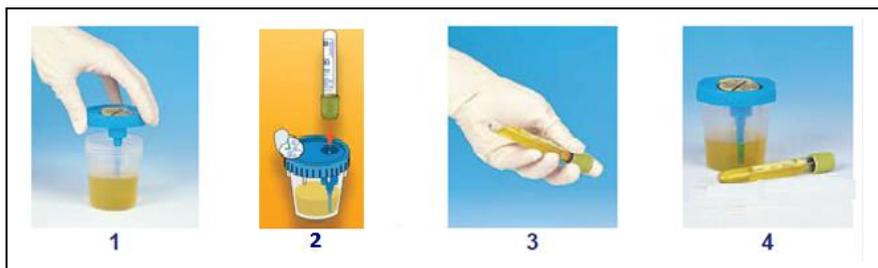
EXAMEN	Matériel	Déroulement du prélèvement	Acheminement et conservation
ECBU	Flacon stérile 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préconisations pour le patient <ul style="list-style-type: none"> - A réaliser si possible avant de débiter le traitement médicamenteux - Récolter les premières urines du matin ou ayant séjournées au moins 3 à 4h dans la vessie. - ▪ Déroulement du prélèvement – Transport et conservation Suivre le protocole de la Fiche ➔ Consignes de recueil - ECBU 	
	Flacon stérile boraté 		
Urines 1er jet 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préconisation pour le patient <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas uriner 2h30 à 3h avant le prélèvement ▪ Déroulement du prélèvement – Transport et conservation Suivre le protocole de la Fiche ➔ CONSIGNES DE RECUEIL PROTOCOLE DE RECUEIL DES URINES 1 er JET 	
COMPTE D'ADDIS (HLM) 	Flacon HLM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déroulement du prélèvement – Transport et conservation Suivre le protocole de la Fiche ➔ PROTOCOLE DE RECUEIL DES URINES Pour la pratique de l'HLM ou COMPTE-D'ADDIS 	
URINES DES 24h 	Flacon de 3L	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déroulement du prélèvement – Transport et conservation Suivre le protocole de la Fiche ➔ CONSIGNES DE RECUEIL PROTOCOLE DE RECUEIL DES URINES DE 24 heures 	

a) TRANSFERT DES URINES EN TUBE BORATÉ PAR LES PRELEVEURS EXTERNES

Pour se conformer aux conditions de conservation des urines dans le cadre d'une cyto-bactériologie urinaire (ECBU), nous demandons aux préleveurs externes d'appliquer la procédure de transfert des urines dans les tubes de transport boraté (tube à bouchon vert-kaki avec pastille de borate) **lorsque les urines n'ont pas été prélevées dans un flacon boraté**. Dans le tube boraté, les urines se conservent 48h à température ambiante.

Procédure de transfert des urines des flacons avec dispositif de transfert :

- a) Identifier le tube boraté avec le nom, prénom, DDN, sexe du patient ou appliquer une étiquette pré-imprimée (vérifier la concordance entre l'identification du pot du patient et le tube étiqueté)
- b) Transférer les urines du pot de recueil dans le tube boraté → Suivre les instructions des Figures 1 à 4 :
 1. Visser le couvercle pour fermer le pot de recueil
 2. Enlever l'adhésif et introduire le tube (coté bouchon) sur la canule de transfert : le vide crée un appel d'air qui provoque le transfert de l'urine dans le tube : **respecter le trait de jauge**
 3. Agiter le tube jusqu'à dissolution complète de la pastille de borate.
 4. Replacer l'adhésif sur la canule de transfert



- c) Ramener au laboratoire (Fig. 4) :
 - le tube boraté
 - **et** le flacon de recueil avec le reste d'urines pour les examens complémentaires (aspect, volume etc.) et pour son élimination par la filière DASRI



Ce dispositif de transfert ne concerne que les ECBU

Pour les examens de biochimie urinaire (glycosurie, albuminurie, microalbuminurie etc.): le flacon d'urines doit être acheminé rapidement au laboratoire.

b) TRANSFERT DES URINES PAR LES ETABLISSEMENT DE SOINS ET AUX POSTES DE TRI DU LABORATOIRE

- Prélèvement des urines dans un flacon stérile (non boraté) avec dispositif de transfert.
- Si examen de chimie urinaire : transférer les urines dans un tube à bouchon beige
- Si ECBU : transférer les urines dans un tube à bouchon vert-kaki
- Respecter l'ordre de prélèvement des tubes : tube beige puis vert-kaki

Ordre de prélèvement des tubes ↓

	Analyses	Stabilité de l'échantillon	Remarques
Bouchon beige  Sans additif	Chimie urinaire	24 h T° ambiante	Ne pas y transférer d'urines boratées
Bouchon vert kaki  Tube boraté*	Bactériologie Cytologie (ECBU)	48 h T° ambiante	Transfert max. 2h après recueil des urines



* Si le prélèvement d'urines a été effectué dans un flacon boraté (prélèvement de l'ECBU au domicile du patient), **enlever la pastille de borate** dans le tube vert-kaki avant le transfert et bien reboucher le tube.

B. AUTOPRELEVEMENT VAGINAL

Suivre le protocole ➔ [GEN-PRE-ENR023 Consigne de prélèvement & Fiche de renseignements AUTO-PRELEVEMENT VAGINAL](#)

C. PRELEVEMENTS DES SELLES

Les prélèvements de selles doivent être accompagnés de la fiche de renseignements cliniques

EXAMEN	Matériel	Déroulement du prélèvement
COPROCULTURE ET PARASITOLOGIE VIROLOGIE DES SELLES		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de prélèvement <ul style="list-style-type: none"> - Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques. - Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement (charbon, suppositoires...) ▪ Déroulement du prélèvement – Transport et conservation Suivre le protocole de la Fiche  GEN-PRE-ENR008 : Parasitologie - Coproculture - Virologie des selles - Consignes de recueil et Fiche de renseignements
RECHERCHE DE SANG DANS LES SELLES Dépistage du cancer colorectal	 X3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de prélèvement <ul style="list-style-type: none"> - Aucun régime particulier - Interrompre (sous avis médical) la prise d'aspirine ou d'anti-inflammatoire 48h avant le jour du prélèvement - Pour les femmes, pas de prélèvement durant les menstruations - Examen à éviter en cas de constipation, de saignements d'hémorroïdes ou de sang dans les urines ▪ Déroulement du prélèvement – Transport et conservation Suivre le protocole de la Fiche  « GEN-PRE-ENR020 Consigne de recueil des selles »
ETUDE DE LA DIGESTION		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions avant examen <ul style="list-style-type: none"> - Ne prendre aucune médication - Alimentation la plus variée possible dans les 5 jours qui précèdent : tubercules farineux (ignames, pomme de terre), légumineuses (pois, lentilles), viande aussi crue que possible, graisses... ▪ Déroulement du prélèvement – Transport et conservation Suivre le protocole de la Fiche  « GEN-PRE-ENR022 PROTOCOLE DE RECUEIL DES SELLES Pour l'étude de la Digestion »

XII. PRELEVEMENTS REALISES PAR LE PRELEVEUR

A. HABILITATIONS POUR LA REALISATION DES PRELEVEMENTS

Tableau des habilitations pour les différents types de prélèvements

Prélèvement \ Préleveur	Technicien ⁽¹⁾	Infirmier ⁽²⁾	Biologiste médical
Prélèvements sanguin veineux et capillaire	★	★	★
Tests dynamiques sans injection	★	★	★
Prélèvement nasopharyngé sous réserve d'habilitation	★	★	★
Prélèvement salivaire	★	★	★
Prélèvement urinaire pour bébé	★	★	★
Prélèvement gynécologique invasif			★
Prélèvements urinaires (sondage), bactériologiques, parasitologiques, gynécologiques non invasifs et mycologiques		★ ⁽³⁾	★

(1) Technicien disposant du certificat de capacité de prélèvements sanguins pour les prélèvements au laboratoire. Pour les prélèvements à domicile, technicien disposant du certificat de capacité de prélèvement + l'AFGSU - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - de niveau II en cours de validité

(2) Pour les infirmiers non-salariés du laboratoire, une convention avec le laboratoire est établie (cf. RVC-ENR001)

(3) Prélèvements effectués par des infirmiers habilités et sauf cas particuliers

B. PREPARATION DU PATIENT, CONTROLE DE L'IDENTITE ET RECUEIL DES RENSEIGNEMENTS

- Installer le patient confortablement.
- **Vérifier son identité** (nom de naissance, nom marital, prénom, sexe, date de naissance)
- Vérifier la validité de la prescription médicale et s'assurer de la concordance entre l'identité du patient et celle figurant sur la prescription.
- Procéder à l'interrogatoire nécessaire en fonction de la prescription afin de vérifier que le patient répond aux conditions de prélèvement et compléter la fiche de transmission de prélèvement (feuille de prescription externe, bon de transmission etc.) et la fiche de renseignements cliniques pour certains prélèvements.

XIII. PRELEVEMENT SANGUIN

A. ORDRE DE RECUEIL DES TUBES

Couleur	Type	Exemple d'examens
<i>Si prélèvement avec Ailette (sans hémoculture), commencer le prélèvement par un tube neutre, sans additif (tube de purge)</i>		
	Flacons d'hémoculture <i>Vert = aérobie / Rouge = anaérobie</i>	Hémoculture
	Prélèvement direct (avec ailette et adaptateur) : remplir le flacon aérobie en premier Prélèvement avec seringue : remplir le flacon anaérobie en premier	
	Tube Citrate de Sodium Tube BD : Stockage des tubes en position verticale	TP, TCA, INR, Fibrinogène, facteurs de la coagulation, D-Dimères...
	Tube Sec avec activateur de la coagulation, sans gel séparateur	Cryoglobulines : prélèvement uniquement sur plateaux techniques et les sites disposant d'une étuve (tube à 37°C)
	Tube Sec avec activateur de la coagulation, avec gel séparateur	Auto immunité Sérologies virales, bactériennes et parasitaires Biochimie générale et spécialisée Hormonologie Marqueurs tumoraux Allergologie Pharmacologie Troponines NT pro BNP
	Tube Héparinate de Lithium ou Sodium	Magnésium érythrocytaire
	Tube EDTA	NFS, Plaquettes, Réticulocytes, HbA1c, Groupe et RAI, Paludisme
	Tube EDTA à gel	PTH
	Tube Fluorure Na – Oxalate K2	Glycémies...

B. CHOIX DES TUBES

☛ Liste des examens et types de prélèvement : consulter le [Manuel de Prélèvement en ligne](#) – Rubrique « Examen » et la brochure [GEN-PRE-ENR004 Choix des tubes – Ordre des prélèvements](#) :

C. MODE OPERATOIRE DU PRELEVEMENT SANGUIN

Le prélèvement doit être effectué sur un sujet au repos.

Idéalement le matin à jeun pour obtenir des résultats d'examens qui soient comparables au cours du temps. En effet, rythme circadien, alimentation, effort musculaire, influencent de nombreux paramètres sanguins.

Etape 1 : Réaliser un lavage simple des mains ou une désinfection par friction avec un produit hydro alcoolique

Etape 2 : Préparer les tubes en fonction des examens demandés sur l'ordonnance. Choisir la veine. Choisir le dispositif de prélèvement en fonction de la veine (corps porte-tube + aiguille simple ou aiguille à ailette, seringue + aiguille)

Etape 3 : Réaliser l'antisepsie en respectant le temps de contact.

NB : Si prélèvement pour une alcoolémie utiliser un antiseptique non alcoolique.

Etape 4 : Poser le garrot afin de favoriser la turgescence veineuse.

Le **Garrot ne doit pas être trop serré** ; placé à 10 cm au-dessus du point de ponction et maintenu moins d'une minute car la stase due au garrot provoque une hémococoncentration locale.

Eviter de demander au patient de fermer et ouvrir sa main en cadence (pompage), car la contraction des muscles entraîne une libération de potassium et une augmentation de la kaliémie.

Etape 5 : Ponctionner la veine de façon tangentielle. Enfoncer le tube au fond du corps porte-tube dès que l'aiguille est en place de façon à percer le bouchon et maintenir le tube (ponction veineuse sous vide). Respecter l'ordre des tubes.

Etape 6 : Desserrer le garrot dès que le sang s'écoule dans le tube

Etape 7 : Attendre l'arrêt de l'écoulement du sang dans le tube pour changer de tube. Pendant que le tube se remplit, homogénéiser le tube précédent par retournements lents (5 fois)

Etape 8 : Enlever l'aiguille à la fin du prélèvement en appliquant une compresse sèche sur le point de ponction.

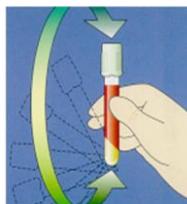
Etape 9 : Maintenir une pression ferme pendant 1 minute ou plus suivant le cas puis mettre un pansement sec sur le point de ponction.

Etape 10 : Etiqueter le tube en indiquant le « nom, prénom, date de naissance, heure de prélèvement » **en présence du patient**

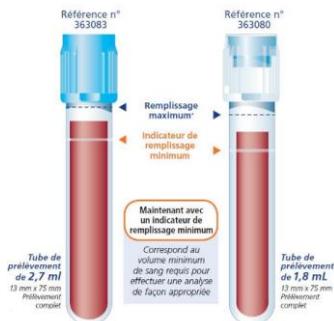
Etape 11 : Une fois le prélèvement effectué, éliminer immédiatement le matériel de prélèvement dans la filière DASRI.

D. REPLISSAGE DES TUBES DE PRELEVEMENT

Remplir complètement les tubes : le bon remplissage des tubes étant un critère important dans la standardisation des conditions pré analytiques et donc des résultats.



Tous les tubes doivent être mélangés IMMEDIATEMENT par retournements lents dès le prélèvement (minimum 5 fois)



Si le **remplissage** du tube Citraté de sodium est **inférieur à 9/10ème** du tube, les examens **d'Hémostase ne seront pas traités**.



Si le **remplissage** du tube EDTA est **inférieur à 1/2**, risque de **modifications cellulaires importantes**.



Si le **remplissage** du tube Fluorure Na - Oxalate K2 est **inférieur au 3/4**, le prélèvement peut être **hémolysé**.

E. PRECAUTIONS PARTICULIERES AU PRELEVEMENT

- Tous les prélèvements doivent être réalisés avec du matériel à usage unique.
- Il est strictement interdit de replacer une aiguille usagée, ou un corps de pompe ayant déjà servi, dans un kit de prélèvement.
- Ne jamais recapuchonner les aiguilles,
- Ne pas désadapter les aiguilles à la main,
- Mettre des gants s'il y a un risque de contact avec du sang ou des liquides biologiques. Le port de gants doit être systématique en cas de lésions des mains, même minimes,
- Se laver les mains avant et après chaque soin et après chaque acte technique, les désinfecter ensuite en cas de souillure avec du sang ou des produits biologiques.

F. TESTS DYNAMIQUES ET PRELEVEMENTS SPECIFIQUES

a) Tests glycémiqques

Le patient doit être à jeun pour le premier prélèvement et rester au repos pendant le test (sauf pour la glycémie postprandiale).

EXAMEN	Temps	Déroulement du test / Conditions de prélèvement
Glycémie à jeun	T0	A jeun - tube fluoré (tube sec*)
Glycémie post-prandiale	T2	2 heures après le début d'un déjeuner ou petit déjeuner riche en sucre
Hyperglycémie provoquée par voie orale	T0	Les temps peuvent varier en fonction des prescripteurs : se conformer à la prescription médicale A jeun depuis 12 h et au repos : Glycémie et Glycosurie Ingestion d'une solution glucosée : - 75 g pour un adulte - 1,75 g de glucose par kg de poids corporel pour un enfant (sans dépasser 75g)
	T0	
Hyperglycémie provoquée en cours de grossesse	T60	Glycémie après 1h au repos Glycémie après 2h au repos
	T120	
Hyperglycémie provoquée en cours de grossesse	T0	A jeun depuis 12 h et au repos : Glycémie et Glycosurie Ingestion d'une solution glucosée : 75 g (rarement 100 g) pour la femme enceinte
	T0	
Hyperglycémie provoquée en cours de grossesse	T60	Glycémie après 1h au repos Glycémie après 2h au repos
	120	



* Le prélèvement des glycémies sur tube sec n'est **possible qu'au laboratoire**. Dans ces conditions, le tube doit être centrifugé dans les **2 heures qui suivent le prélèvement**. Il faut prévenir le technicien du Poste de tri pour une prise en charge rapide.

b) Autres tests

EXAMEN	Temps	Déroulement du test / Conditions de prélèvement
<p align="center">Test respiratoire à l'urée</p> <p align="center">-</p> <p align="center">Recherche d'Helicobacter pylori</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Être à jeun : ne pas manger, boire et fumer 12h avant le prélèvement - Être au repos - Examen devant être réalisé en dehors des traitements médicamenteux : 4 semaines après arrêt des antibiotiques et 2 semaines après arrêt d'un traitement par inhibiteur de la pompe à protons (ex : Oméprazole / Mopral, Inexium, Ogast,...) - Examen contre-indiqué en cas de grossesse et d'allaitement. <p><i>Pour les conditions de réalisation du prélèvement, se référer à la notice du kit de prélèvement du fournisseur</i></p> <p>☛ GEN-PRE-ENR035 Fiche de préconisation : Recherche de l'Infection à l'Helicobacter pylori</p>
<p align="center">Cortisol</p> <p align="center">Matin, midi, soir</p>	<p>T0</p> <p>T1</p> <p>T2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cortisol matin : prélèvement de 7h à 9h - Cortisol midi : prélèvement de 11h45 à 12h15 - Cortisol soir : prélèvement 15h à 17h00
<p align="center">Test de freination dexaméthasone (Cortisol)</p>	<p>T0</p> <p>T1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement sanguin à J0 : à 8h du matin, pour dosage de Cortisol - Prise de 1mg de dexaméthasone (Dectancy) à 23h. - Prélèvement sanguin le lendemain matin J1 : à 8h pour dosage du cortisol - Se reporter aux instructions du médecin prescripteur

XIV. PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES, MYCOLOGIQUES ET PARASITOLOGIQUES

Un prélèvement bactériologique : c'est le prélèvement sur l'organisme des liquides et des sécrétions biologiques dans l'objectif d'identifier le germe en cause d'un processus infectieux et de le mettre en culture pour réaliser un antibiogramme dans l'objectif de mettre en œuvre un traitement antibiotique adapté.

Suite à la parution de l'avis 142 du CCNE (Comité Consultatif National d'Ethique) - "Consentement et respect de la personne dans la pratique des examens gynécologiques et touchant à l'intimité" : le consentement oral du patient pour les examens touchant à l'intimité est recommandé. ➤ [Consulter L'avis 142](#) dans le MPL

Tous les prélèvements microbiologiques doivent être accompagnés de la [fiche de prélèvement](#) et des fiches de renseignements cliniques spécifiques à chaque type de prélèvement.

➤ Consulter les conditions de conservation et de transport des prélèvements des prélèvements microbiologiques

A. PRELEVEMENT GENITAL FEMININ - AUTO PRELEVEMENT

▪ **Intérêt du prélèvement**

Les prélèvements de la flore vaginale sont effectués chez la femme lors d'une suspicion d'infection d'un organe de l'appareil génital avec comme symptômes, des leucorrhées (pertes blanches) ou du prurit vulvaire (irritations de la vulve). L'examen microscopique de la flore est le plus souvent suivi de la culture à la recherche des germes banaux. Ces analyses sont complétées par un antibiogramme dans certains cas.

Le prélèvement vaginal permet de poser le diagnostic d'endocervicite de mycose, de vaginose bactérienne ou encore de rechercher les bactéries à risque d'infection materno-foetale et néonatale.

▪ **Préconisations pour la patiente**

- **7 jours** avant le prélèvement : A réaliser dehors de tout traitement (après arrêt du traitement antibiotique ou de la prise d'ovule vaginal)
- **1 jour** avant prélèvement : Pas de rapport sexuel la veille et le matin du prélèvement
- **Le jour du prélèvement :**
 - Prélèvement à éviter durant la période des menstruations (au moment des règles)
 - Faire une toilette intime à l'eau claire **sans utilisation de savon ou d'antiseptique**

▪ Matériel de prélèvement

Matériels : Gants – Spéculum – lampe

- PCR (Chlamydia– Gonocoque - Mycoplasme) : 1 écouvillon stérile Eswab
- Bactériologie classique : 1 écouvillon stérile Eswab
- PCR + Bactériologie classique : 2 écouvillons Eswab

Écouvillon + milieu de transport (E-swab®)
Écouvillon non hémorragique
1 tube pour bactériologie
1 tube pour PCR



a) Conduite du prélèvement par le préleveur

Étape 1 : Informer, interroger la patiente et recueillir son consentement oral à toucher à son intimité et remplir la [Fiche de renseignements cliniques BACTERIO \(GEN-PRE-ENR007\)](#)

Étape 2 : Réaliser un lavage simple des mains ou une désinfection par friction avec un produit hydro alcoolique ou mettre des gants

Étape 3 : Réaliser le prélèvement selon les modalités adaptées à l'âge et la situation de la patiente – **Prélever 1 à 2 écouvillons selon la recherche prescrite**

▪ Prélèvement chez la femme pubère

Poser un spéculum*, visualiser le col :

• Si bactériologie classique

- Introduire l'écouvillon dans l'endocol, recueillir les cellules en imprimant un mouvement de rotation
- Puis frotter les écouvillons dans le cul de sac vaginal postérieur
- Replacer les écouvillons dans le tube contenant le milieu de transport.

• Si recherche de Chlamydia et/ou gonocoques par PCR :

- Eliminer les sécrétions à l'aide d'un premier écouvillon
- Introduire l'écouvillon et recueillir les cellules en imprimant un mouvement de rotation
- Replacer les écouvillons dans le tube contenant le milieu de transport.

• Si recherche de Mycoplasmes :

- Introduire l'écouvillon et recueillir les cellules en imprimant un mouvement de rotation
- Replacer les écouvillons dans le tube contenant le milieu de transport.

*Cas particulier : femme enceinte de plus de 6 mois

- Ne pas mettre de spéculum
- Introduire les écouvillons au 1/3 inférieur du vagin.

▪ Prélèvement chez la fillette ou la jeune fille vierge

- Ecarter les lèvres délicatement
- Écouvillonner l'entrée du vagin sans traumatisme avec les écouvillons avec milieu de transport pour la bactériologie classique

- **Prélèvement chez la femme âgée et/ou grabataire**
 - Lavage soigné à l'eau savonneuse du périnée
 - Spéculum facultatif
 - Ecouvillonner au niveau du vagin avec les écouvillons avec milieu de transport pour la bactériologie classique

Etape 4 : Identification/étiquetage des prélèvements Cf. chapitre VII

B. PRELEVEMENT URETRAL ET 1^{er} JET URINAIRE

- **Intérêt du prélèvement**

Cet examen permet de mettre en évidence des germes responsables d'infections de l'urètre (canal permettant la sortie de l'urine depuis la vessie).
A réaliser en cas d'écoulement urétral.
S'il n'y a pas d'écoulement urétral : recueillir le 1^{er} jet d'urine.
- **Préconisations pour le patient**
 - A réaliser avant ou à distance de tout traitement antibiotique ou antifongique (> 15 jours pour les chlamydiae, > 5 jours pour les germes banaux)
 - Le patient ne doit pas avoir uriné dans les 2h30/3h précédant le prélèvement.
- **Matériel de prélèvement**

Gants
Urines 1^{er} jet : 1 Flacon stérile + Tube à hémolyse ou tube beige
Prélèvement urétral :
- PCR + Bactériologie classique : 2 écouvillons Eswab

a) Déroulement du prélèvement urétral

Matériels : Gants + 2 Ecouvillons Eswab stériles

Formulaire à remplir : [Fiche de renseignements cliniques BACTERIO \(GEN-PRE-ENR007\)](#)

Etape 1 : Informer et interroger le patient, recueillir son consentement oral à toucher à son intimité et remplir la Fiche de renseignements cliniques

Etape 2 : Lavage ou désinfection des mains **ou port de gants**

Etape 3 : Réaliser le prélèvement urétral

- Proposer au patient la position assise ou allongée
- Avec les écouvillons Eswab : écouvillonner délicatement le canal urétral ou récupérer l'écoulement urétral
- Replacer les écouvillons dans le tube qui contient le milieu de transport.

- **Etape 4 :** Identification/étiquetage des prélèvements Cf. chapitre VII

b) Prélèvement du 1er JET URINAIRE

☛ [GEN-PRE-ENR032 Consignes de recueil des urines 1er jet](#)

Prélèvement effectué par le patient

- Lavage des mains
- Désinfection du gland avec une lingette désinfectante
- Recueil du premier jet d'urines dans le flacon stérile à bouchon rouge ou bleu*

**NB : Pour les flacons à bouchon bleu : indiquer par une marque au feutre indélébile le 1/3 bas du flacon = limite de remplissage du flacon*

- **Recherche de Chlamydia, Gonocoques et Mycoplasme genitalium par PCR sur Urines 1er jet :** Transférer une partie de l'urine dans un tube à bouchon beige ou un tube à hémolyse

- **Etape 4 :** Identification/étiquetage des prélèvements Cf. chapitre VII



C. PRELEVEMENT DE GORGE, BOUCHE ET LANGUE

▪ **Préconisations pour le patient**

A réaliser en dehors de traitement local ou général (sauf prescription contraire du médecin)

- **Matériel de prélèvement :** Gants, écouvillon stérile, écouvillon Eswab, Abaisse langue, lampe
- **Déroulement du prélèvement :**
 - Interroger le patient et remplir la [Fiche de renseignements cliniques BACTERIO \(GEN-PRE-ENR007\)](#)
 - Installer-le en position assise
 - Désinfecter les mains devant le patient ou port de gants
 - Abaisser la langue avec l'abaisse langue
 - Frotter les muqueuses, en particulier les lésions, avec les écouvillons :
 - Gorge : amygdales et loges amygdaliennes
 - Bouche : muqueuse buccale
 - Langue : langue
- **Etape 4 :** Identification/étiquetage des prélèvements Cf. chapitre VII

D. RECUEIL DE SECRETIONS BRONCHO-PULMONAIRES

Expectorations et Crachats

▪ Préconisations pour le prélèvement :

Deux cas suivant la prescription :

- Le matin au réveil.
- Lors d'un effort de toux.

Effectuer un rinçage bucco-dentaire à l'eau.

Recueillir le crachat/expectoration directement dans un flacon stérile.

Eviter la présence de salive.

Noter sur le flacon : Nom, Prénom, date et heure du recueil.

Vérifier que le flacon est bien fermé.

Flacon stérile



▪ Préconisations pour le transport :

Le flacon doit être acheminé au laboratoire le plus rapidement possible (moins de deux heures). Il doit être maintenu à température ambiante pendant le trajet.

E. PRELEVEMENT CONJONCTIVAL

▪ Préconisations pour le patient

- A réaliser en dehors de traitement local ou général (sauf prescription contraire du médecin)
- Ne pas faire de toilette locale le jour de l'examen

▪ Matériel de prélèvement : Gants, écouvillon stérile, écouvillon Eswab.

Ecouvillons stériles, Lampe.

▪ Déroulement du prélèvement :

- Interroger le patient et remplir la [Fiche de renseignements cliniques BACTERIO \(GEN-PRE-ENR007\)](#)
- Installer-le en position assise ou couchée
- Écouvillonner l'angle interne de l'œil. : Recueillir les sérosités avec l'écouvillon floqué stérile. Placer l'écouvillon dans le milieu de transport.
- Si Recherche de Chlamydiae : retourner la paupière inférieure, et gratter avec l'écouvillon Eswab en faisant 4 aller/retour. Placer l'écouvillon dans le milieu de transport.
- Identifier les prélèvements avec les « nom, prénom, date de naissance, heure de prélèvement » en présence du patient ou coller une étiquette du dossier
- Une fois le prélèvement effectué, éliminer immédiatement le matériel de prélèvement dans la filière DASRI.

F. PRELEVEMENT DES CONDUITS AUDITIF OU NASAL

- **Préconisations pour le patient**
 - A réaliser en dehors de traitement local ou général (sauf prescription contraire du médecin)
 - Ne pas faire de toilette locale le jour de l'examen
- **Matériel de prélèvement** : Gants, écouvillon stérile, lampe, 2 écouvillons Eswab
 - Bactériologie classique : 1 écouvillon
 - Recherche de champignons type aspergillus : 1 écouvillon
- **Déroulement du prélèvement** :
 - Interroger le patient et remplir la [Fiche de renseignements cliniques BACTERIO \(GEN-PRE-ENR007\)](#)
 - Installer-le en position assise
 - Procéder au prélèvement :
 - Conduit auditif : Recueillir les sérosités avec les écouvillons stériles.
 - Conduit nasal : Frotter les parois des fosses nasales avec les écouvillons stériles.
 - Placer les écouvillons dans le milieu de transport Eswab.
 - Identification/étiquetage des prélèvements Cf. chapitre VII



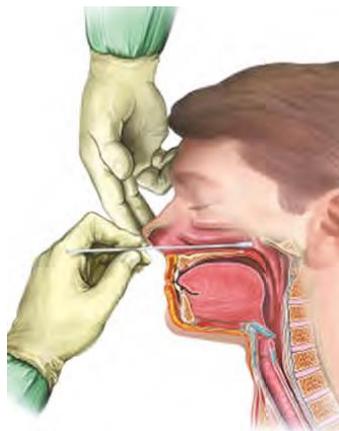
G. PRELEVEMENT NASOPHARYNGE - PRELEVEMENT SUR ECOUVILLON DES PCR-SARSCOV2

- ☛ Demander au laboratoire la brochure [« Guide du Prélèvement nasopharyngé »](#) (GEN-PRE-ENR066)
- **Equipement individuel de protection (EPI)** :
 - Masque FFP2,
 - Lunette de protection ou visière,
 - Surblouse à manches longues ou combinaison
 - Sur-chaussures
 - Tablier à usage unique (à changer après chaque patient)
 - Gants à usage unique
- **Matériel de prélèvement** :
 - Ecouvillon avec milieu de transport eNAT (ou milieu de transport de virus).
 - Mouchoirs en papier
 - Tube à hémolyse
 - Flacon stérile
 - Pipette pasteur 3 ml
 - Sachet de protection avec absorbant et sachet de transport identifié Niv-P2
 - Autre : désinfectant



▪ Déroulement du prélèvement nasopharyngé

- 1) Vérifier l'identité du patient conformément à la procédure d'identitovigilance.
- 2) Vérifier et compléter la [Fiche de renseignements cliniques COVID19 \(GEN-PRE-ENR009\)](#)
- 3) Faire asseoir le patient, la tête droite.
- 4) Faire le patient se moucher dans un mouchoir en papier qu'il élimine dans la poubelle à DASRI
- 5) Faire le patient se désinfecter les mains
- 6) Soulever la pointe du nez de manière à offrir la vision de la fosse nasale en enfilade au niveau de son plancher.
- 7) Saisir entre deux doigts l'écouvillon par le corps et introduire l'écouvillon dans la narine perpendiculairement au plan de la face (et non parallèlement à l'arête nasale) en longeant le plancher de la fosse nasale.
- 8) Enfoncer l'écouvillon jusqu'au contact de la paroi rhino-pharyngée. Une résistance doit être nettement perçue.
- 9) Faire rouler l'écouvillon entre les doigts afin de prélever le mucus.
- 10) Retirer l'écouvillon dans l'axe et prendre garde à ne pas toucher l'orifice narinaire.
- 11) Avec le même écouvillon, prélever la deuxième narine.
- 12) Introduire l'écouvillon dans le tube contenant le milieu de transport de virus pour les eNAT.
Pour les autres fournisseurs, enlever l'écouvillon après avoir déchargé le prélèvement dans le milieu de transport
- 13) Casser l'embout de l'écouvillon qui sera laissé dans le milieu de transport. La tige restante (ou l'écouvillon pour les autres fournisseurs) doit être jetée dans le container à DASRI.
- 14) Désinfecter les parois externes du tube (désinfectant + séchage pendant 5 mn).
- 15) Identifier le prélèvement avec des étiquettes de la Fiche de prélèvement
- 16) Identifiez-vous et noter la date et l'heure de prélèvement sur la fiche de prélèvement
- 17) Jeter les tabliers à usage unique, les gants et autres EPI potentiellement contaminés dans les poubelles dédiés à l'activité COVID-19



- **Conditionnement et transport**

Cf. Transport des prélèvements de PCR SARS-COV2 (COVID)

H. PRELEVEMENTS MYCOLOGIQUES (LÉSIONS SECHES ET HUMIDES)

- **Préconisations pour le patient**

A réaliser dehors de traitement local ou général (sauf prescription contraire du médecin)

- **Matériel de prélèvement:** Gants, Lame chirurgicale stérile, écouvillon floqué stérile, Flacon stérile, pinces à épiler, coupe-ongles, Lampe

- **Lésions sèches :** Mettre les lésions dans une boîte de Pétri ou un flacon stérile et/ou prélever sur écouvillon sec
- **Lésions humides :** Mettre les lésions dans une boîte de Pétri ou un flacon stérile et/ou prélever avec 1 écouvillon Eswab ou 1 écouvillon sec
- **Recherche de Dermatophytes :** écouvillon sec



- **Déroulement du prélèvement :**

- Interroger le patient et remplir la [Fiche de renseignements cliniques GEN-PRE-ENR061 Mycologie](#)
- Installer-le en position permettant l'accès aux lésions
- Désinfecter les mains devant le patient et mettre les gants
- Prélever des cellules de la peau et du cuir chevelu (prélèvements cutanés) :
 - Lésions sèches : gratter à la périphérie avec la lame chirurgicale stérile et récolter les squames dans un flacon stérile
 - Si lésions humides : frotter la lésion avec l'écouvillon floqué stérile (pour recherche bactériologique).
 - Ongles : gratter la face interne de l'ongle avec la lame chirurgicale stérile et récolter les squames dans un flacon stérile
- Ecouvillon Eswab : placer l'écouvillon dans le milieu de transport
- Identifier les prélèvements

- **Conditionnement et transport**

Cf. Critères d'acceptation des échantillons biologiques

I. PRELEVEMENT RECTAL

- **Préconisations pour le patient**
 - A réaliser en dehors de traitement local ou général (sauf prescription contraire du médecin)
 - Ne pas faire de toilette locale le jour de l'examen
- **Matériel de prélèvement** : Gants, écouvillon stérile, écouvillon Eswab.
- **Déroulement du prélèvement** :
 - Informer et interroger le patient, recueillir son consentement oral à toucher à son intimité et remplir la [Fiche de renseignements cliniques BACTERIO \(GEN-PRE-ENR007\)](#)
 - Installer-le en position permettant l'accès au rectum
 - Ecouvillonner la marge anale pendant au moins 5 secondes avec l'écouvillon Eswab et l'écouvillon stérile.
 - Identifier les prélèvements
 - éliminer immédiatement le matériel de prélèvement dans la filière DASRI.

J. RECHERCHE DE DEMODEX

Examen non réalisé au laboratoire

Voir les conditions de prélèvement dans le catalogue du laboratoire sous-traitant

K. SCOTCH TEST

Le Scotch test n'est plus réalisé – Remplacé par la parasitologie des selles

L. HEMOCULTURE

Consulter le Livret Educatif BIOMERIEUX ➔ [HÉMOCULTURE - Un prélèvement d'urgence dans le diagnostic des infections du sang](#)

- **Préconisations de prélèvement**
 - Prélever de préférence lors d'un pic fébrile ou d'une hypothermie
 - Idéalement, prélever avant l'administration d'un traitement antimicrobien
Si le patient bénéficie déjà d'un traitement antimicrobien, la récupération des micro-organismes peut être augmentée en prélevant juste avant d'administrer la dose suivante.
 - En cas de suspicion d'endocardite ou d'infection sur dispositif intravasculaire, il faut prélever 3 hémocultures par 24h (source REMIC).
 - Lorsqu'une série d'hémocultures périphériques est prescrite, il est possible de prélever les 3 hémocultures en même temps (soit 6 flacons).
- **Renseignements concernant le patient à fournir** :
 - Renseignements cliniques,
 - Traitement antibiotique, antalgique avec heure de prise du médicament,
 - Température corporelle au moment du prélèvement

▪ **Matériel de prélèvement:**

- flacons d'Hémoculture BacT/ALERT®
 - Adultes : 2 à 3 sets de flacons aérobie bouchon vert et rouge)
 - Enfants : 1 flacon BacT/ALERT® pédiatrique
- Aiguille à ailettes (épicrânienne)
- Adaptateur : Corps de pompe ou seringue de 20 ml



▪ **Déroulement du prélèvement :**

Prélever avant les autres prélèvements sanguins

a) Préparer les flacons d'hémoculture

- Vérifier la date de péremption des flacons
- Examiner chaque flacon : l'éliminer s'il présente des signes de contamination (trouble ou changement de couleur...)
- Retirer la capsule en plastique
- Désinfecter le bouchon avec une compresse imbibée d'alcool ou d'une solution iodée – Utiliser une compresse par flacon
- Laisser sécher **30 à 60 secondes**

b) Préparer le site de ponction veineuse

- Poser un garrot
- Désinfecter largement la zone de ponction du centre vers la périphérie avec une solution iodée ou alcoolique à 70°C.
- **Ne prélever que lorsque la peau désinfectée est sèche**

c) Prélèvement

- Relier un dispositif de prélèvement sanguin à ailettes (épicrânienne) à un adaptateur de prélèvement dédié ou fixer l'aiguille à la seringue.
Afin d'éviter de contaminer le site de ponction, ne pas palper de nouveau la veine préparée avant d'insérer l'aiguille.
- Insérer l'aiguille dans la veine préparée.
- Prélever : 10 à 20 ml de sang (adulte) – 4 à 8 ml (enfant)

d) Inoculation des flacons de culture

- Placer l'adaptateur sur le premier flacon (Cf. ordre des flacons page 47) et appuyer à la verticale pour perforer le bouchon.
- Tenir le flacon à la verticale, en dessous du niveau du site de ponction et se servir du repère visuel de remplissage pour mesurer avec précision le volume de l'échantillon.
Ajouter 10 ml de sang dans le cas d'un adulte et jusqu'à 4 ml par flacon dans le cas d'un enfant.
- Une fois le premier flacon inoculé, retirer l'adaptateur et répéter la procédure pour le 2ème flacon
- Agiter immédiatement après le prélèvement le flacon par 2 à 3 retournements successifs

- Identifier les flacons, indiquer : nom, prénom, sexe, date et heure de prélèvement et le site de ponction.
- **Préconisations pour le transport :**
Acheminer les flacons au laboratoire, dans les 2 à 4h, à température ambiante

CRITERES D'ACCEPTATION DES ECHANTILLONS MICROBIOLOGIQUES

Extrait de GIE-PRE-INS002 V04

La vérification des critères d'acceptabilité des échantillons est une **étape pré-analytique assurée au niveau du site pré-post-analytique**. La conformité de la nature des échantillons au regard des codes d'enregistrement (conformément au document GIE-PRE-INS_004) est validée sur le **plateau technique** à réception des échantillons.
Le matériel, la température et le délai de transport doivent être respectés selon le tableau ci-dessous :

Paramètre	Matériel	Température	Délai d'analyse
ECBU / CYTO/HLM	Flacon stérile* (si faible volume < 3mL) 	15-25°C	2h
	ATTENTION : ECHANTILLONS SOUMIS A DEROGATION PAR LE BIO DU SPP MARQUAGE URGENT POUR PRISE EN CHARGE GIE URGENTE		
	Flacon stérile* (si faible volume < 3mL) 	2-8°C	12h
	Tube boraté Volume minimal* : 4 ml 3 ml  Flacon boraté à privilégier pour les prélèvements recueillis par les patients à domicile  A transvaser Sur tube beige OU tube boraté vidé de la pastille 	15-25°C	48h
*Si volume < 3 mL : envoi du pot stérile/poche pédiatrique au plateau technique sans transfert sur boraté (à 2-8°C) N.B. : délai d'analyse de la cytologie urinaire optimal < 12h (ambiant ou réfrigéré)			

SPP = Site Périphérique Pré analytique

SXM = Site de Saint-Martin

Paramètre	Matériel	Température	Délai d'analyse
Selles Bactériologie Parasitologie Virologie Mycologie Clostridium difficile		2-8° C	48h
		-20° C	1 mois
Pus, Plaie, ORL, recherche BMR etc.	Ecouvillon + milieu de transport (E-swab®) Ou Ecouvillon à gel 	15-25°C	48h
	Pus profond si sans milieu de transport Flacon stérile 	2-8°C	24h
Génital	Ecouvillon + milieu de transport (E-swab®) Ecouvillon non hémorragique 1 tube pour bactériologie 1 tube pour PCR 	15-25°C	24h*
		15-25°C	5 jours
		2-8°C	1 semaine
		-20°C	6 mois
* Prélèvement vaginal en per-partum (ou hors contexte de dépistage MST - gonocoque) : délai peut être prolongé à 48h			
1 ^{er} jet urinaire	Tube hémolyse ou tube stérile bouchon beige 1 tube pour bactériologie 1 tube pour PCR 	15-25°C	6h
		15-25°C	48h
		2-8°C	1 semaine
		-20°C	6 mois

Paramètre		Matériel		Température	Délai d'analyse
Sérum	PCR Dengue CHIK ZIKA	Tube sec avec gel		2-8°C	72h
				-70°C -90°C	Au dela des 72h
Sperme	Bactériologie standard	Tube stérile		15-25°C	2h
	PCR Chlamydiae, GONO Mycoplasmas	1 tube bactériologie 1 tube pour PCR (quantité min : 300 microl)		15-25°C	48h
				2-8°C	1 semaine
				-20°C	6 mois
Dermato-mycologie		Ecouvillon sec , Boite de Pétri, Flacon stérile		15-25°C	7 jours
Expectoration, Aspiration bronchique (HORS BK -> Cf. Catalogue des examens spécialisés)		Flacon stérile		15-25°C	2h
		Flacon stérile		2-8°C	24h

Paramètre		Matériel		Température	Délai d'analyse
Hémocultures	Flacons aérobies et anaérobies <i>ne pas incuber les flacons dans les étuves de SPP avant envoi vers le plateau</i> Attention de ne pas masquer le cb du flacon avec l'étiquette patient			15-25°C	24h
		Délai optimal : dès que possible, < 12h			

Liquide de ponction	Seringue, flacon stérile		15-25°C	Dès que possible, sinon 24h
	Flacons d'hémocultures <i>ne pas incuber les flacons dans les étuves de SPP avant envoi vers le plateau</i>		15-25°C	24h
	Délai optimal : dès que possible, < 12h			
CONSERVATION EN CHAMBRE FROIDE (2-8°C) 7 JOURS POUR IDENTITOVIGILANCE*				

Les délais et températures ont été déterminés conformément aux recommandations fournisseurs et au REMIC.

Critères justifiant un refus d'analyse (sauf dérogation biologiste) :
Fait l'objet d'un signalement au SPP selon le document [GIE-PRE-INS 008](#)

-  Non ou mal identifié
-  Non concordance nature de l'échantillon/code enregistré
-  Flacons endommagés et/ou non étanches
-  Visiblement contaminés
-  Contenant périmé des hémocultures => dérogation systématique avec traçabilité

En pratique, une dérogation peut être accordée (systématiquement pour les échantillons précieux), avec traçabilité

XV. PRELEVEMENTS DES EXAMENS DE BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Prélèvements réalisés **sur rendez-vous uniquement** sur le Site Anabio du laboratoire Synergibio. Il est indispensable de contacter le laboratoire (0590 82 20 15) pour la prise de rendez-vous et les indications de prélèvement.

A. TEST DE HÜHNER

▪ **Intérêt**

Épreuve pratiquée dans le cadre d'un bilan de fertilité, comportant la recherche, dans la glaire cervicale, de spermatozoïdes mobiles progressifs, 8 à 12 heures après un rapport sexuel avec le partenaire.

▪ **Conditions à respecter par le couple**

● **Choix du moment du rapport :**

En période pré-ovulatoire, c'est à dire 1 à deux jours avant la date prévue de l'ovulation (entre le 12^e ou le 14^e jour d'un cycle menstruel régulier ou au cours d'un traitement stimulant l'ovulation).

L'analyse de la courbe de température peut s'avérer nécessaire surtout pour les cycles irréguliers ou longs

● **Préconisations avant le rapport :**

Pour l'homme : Période d'abstinence sexuelle de préférence 3 à 5 jours avant le rapport.

Pour la femme : Prendre un rendez-vous avec le laboratoire. Le prélèvement doit être effectué 8 à 12 heures après le rapport sexuel non protégé.

● **Préconisations après le rapport :**

Pour la femme : Rester allongée 30 minutes après le rapport sexuel.

Se présenter au laboratoire **SANS avoir pratiqué de toilette intime.**

▪ **Matériel de prélèvement**

Matériels : Gants – Aspiglaire – Spéculum

Formulaire à remplir : GEN-BDR-ENR012 Fiche de renseignements/Feuille de paillasse Test de Hühner

▪ **Déroulement du prélèvement**

- Informer et interroger la patiente, recueillir son consentement oral à toucher à son intimité et remplir la Fiche de renseignements cliniques
- Désinfection des mains ou port de gants
- Poser le spéculum
- Réaliser 2 prélèvements : endocervical (endocol) et exocervical (cul de sac vaginal) – Prélever un maximum de glaire
- Identifier les prélèvements

B. RECUEIL DU SPERME POUR LES EXAMENS D'EXPLORATION DU SPERME

Ce prélèvement permet l'étude de nombreux paramètres du sperme à travers des examens comme le spermogramme, le spermocytogramme, le test de migration survie (TMS), la spermoculture etc. Le prélèvement est effectué par le patient obligatoirement au laboratoire spécialisé Anabio dans des salles de prélèvements adaptées. Les modalités de recueil diffèrent selon les examens pratiqués.

☛ « Tableau des conditions de prélèvements et autres informations » page suivante

▪ Préconisations pour le patient :

Prélèvement effectué après une abstinence sexuelle de 2 à 5 jours.

A éviter en cas de forte fièvre dans les 3 mois précédents

En cas d'éjaculation rétrograde : La veille au soir du RDV : alcalinisation des urines par ingestion d'une cuillère à café de Bicarbonate de Soude dans un peu d'eau ou d'une bouteille de Vichy Célestin

▪ Matériel de prélèvement

Réceptacle ou flacon stérile identifié (nom prénom date de naissance)

Compresse désinfectante imbibée de Dakin – Compresse sèche

Sérum physiologique

a) Protocoles de Recueil du sperme

- Spermogramme et Test de Migration survie ☛ [Protocole de recueil du sperme BDR-PRE-ENR001](#)
- Ejaculation rétrograde ☛ [PROTOCOLE DE RECUEIL DU SPERME ET DES URINES POST-EJACULATION](#)
- Spermoculture et Urine 1^{er} jet ☛ [PROTOCOLE DE RECUEIL DU SPERME Spermoculture + Urines 1^{er} jet](#)

Tableau - Conditions des prélèvements de sperme et autres informations

Analyses + type de prélèvement	Examen(s) pouvant être effectué(s) le même jour	Conditions de prélèvement pour le patient	Autres informations	Documents associés <i>A remplir le jour du prélèvement</i>
1 ^{er} jet (urines)	Spermoculture Prélèvement urétral	Recueil des urines au lever ou ayant séjourné au moins 3h dans la vessie	A transmettre au PT du GIE	
Fragmentation de l'ADN spermatique (sperme)		- Abstinence sexuelle : 2 à 7 jours	- Volume total - Examen transmis au laboratoire EYLAU	BDR-ANA-ENR004 : Feuille de paillasse : Fragmentation de l'ADN spermatique RVC-ENR009 consentement du patient au partage d'informations
Spermoculture (sperme)	1 ^{er} jet, spermogramme ou TMS	- Abstinence sexuelle : 2 à 7 jours - Boire 1 litre ½ d'eau la veille - Hors traitement antibiotique	- A transmettre au PT du GIE - En cas de spermoculture positive, un traitement antibiotique est recommandé avant réalisation du spermogramme et/ou du TMS	
Spermogramme (sperme)	TMS Ou Spermoculture	- Abstinence sexuelle : 2 à 7 jours - De préférence hors traitement antibiotique, gamétotoxique - De préférence hors état fébrile	- De préférence si Spermoculture négative	BDR-ANA-ENR001 : Feuille de paillasse Spermogramme – Spermocytogramme BDR-ANA-ENR006 Feuille de paillasse : SPERMOCULTURE
TMS ou Test de Migration Survie (sperme)	Spermogramme ou Spermoculture	- Abstinence sexuelle : 2 à 7 jours - De préférence hors traitement antibiotique, gamétotoxique - De préférence hors état fébrile	- Spermoculture négative de préférence	BDR-ANA-ENR002 : Feuille de paillasse TMS
Prélèvement urétral	1 ^{er} jet	- Prélèvement des cellules de l'urètre sur écouvillon (par le biologiste) ou urines 1 ^{er} jet (urines ayant séjourné au moins 3h dans la vessie)	- Prélèvement bactériologique sur écouvillon - A transmettre au PT du GIE	GEN-PRE-ENR007 : Fiches de renseignements clinique - Bactériologie
Biochimie séminale (sperme)		- Abstinence sexuelle : 2 à 7 jours	- Ejaculat total - Examen transmis à Cerba	RVC-ENR009 Consentement du patient au partage d'infos BDR-ANA-ENR005 : Feuille de paillasse Bioch. séminale
Préparation de sperme en vue d'une IUI		- Abstinence sexuelle : 2 à 7 jours - De préférence hors traitement antibiotique, gamétotoxique - De préférence hors état fébrile - Boire 1,5L d'eau la veille	- Ejaculat total	BDR-POS-ENR003 Fiche clinico-biologique BDR-PRE-ENR015 Consentement à l'IAC BDR-ANA-ENR015 Feuille de paillasse: Préparation de sperme pour une IUI

Extrait de la procédure BDR-PRE-INS001

Accueil des patients pour les examens d'exploration du sperme

**CRITERES D'ACCEPTATION ET DE REFUS DES PRELEVEMENTS DE SPERME
et/ou d'URINES hors MICROBIOLOGIE**

	CRITERES A VERIFIER	NON-CONFORMITES MINEURES	NON-CONFORMITES MAJEURES
 <p>PATIENTS</p>	<p>Préconisation de prélèvements pour le patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des conditions de prélèvements par le patient 	<p>Présence d'un facteur d'influence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement antibiotique en cours ou autres - Pathologies intercurrentes (fièvre, infection grippale...) ou récentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des préconisations de prélèvements <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délai d'abstinence non respecté <2 ou ≥ 8j - Non alcalinisation des urines si recherche d'éjaculation rétrograde - Prélèvement par coit interrompu - Perte de prélèvement - Prélèvement au domicile

 <p>DOCUMENTS</p>	<p>Prescription/Ordonnance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et coordonnées du prescripteur - Identification du patient complète (Nom, Nom marital, DDN, Sexe) - Date de la prescription (> 1 an pour l'application du 1/3 payant) 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et/ou coordonnées du prescripteur incomplètes - Identification du patient incomplète - Absence de date de prescription 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'identification du prescripteur - Absence d'identification du patient
--	---	---	---

	CRITERES A VERIFIER	NON-CONFORMITES MINEURES	NON-CONFORMITES MAJEURES
 <p>Prélèvement</p>	<p>Conduite du prélèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du mode opératoire de prélèvement - Date et heure de prélèvement 		<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect du mode opératoire de prélèvement
	<p>Identification du prélèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification du prélèvement (Noms, Prénom, DDN, Sexe) - Etiquetage 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification incomplète 	<ul style="list-style-type: none"> - Discordance d'identité entre la prescription et le prélèvement - Discordance d'identité entre les 2 étiquettes si double étiquetage
	<p>Qualité du prélèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement présent - Respect du volume minimal - Respect du conditionnement primaire (couleur du tube/flacon) - Aspect général 	<ul style="list-style-type: none"> - Ejaculation partielle et volume très faible - Intégrité du flacon altéré (cassé, sale...) - Absence d'urines ou de sperme en cas de recherche d'une éjaculation rétrograde = faire sur le prélèvement réceptionné 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de prélèvement - Anéjaculation - Prélèvement avec la partenaire - Prélèvement par coit interrompu - Prélèvement au domicile - Echecs après tentatives avec tous les moyens possibles
 <p>Prétraitement</p>	<p>Traitement et Conservation pré-analytique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des conditions de prétraitement - Respect des conditions de conservations pré-analytiques 		<ul style="list-style-type: none"> - Heure de prélèvement non notée - Prélèvement centrifugé par erreur - Non-respect de la température de conservation - Prélèvement non liquéfié au bout d'une heure

<p>CONDUITES A TENIR</p>	<p>ACCEPTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer le biologiste - Enregistrer la non-conformité 	<p>VOIR LE BIOLOGISTE</p> <p>↓</p> <p>SI DEROGATION PAR BIOLOGISTE</p> <p>Tracer la dérogation dans le SIL</p> <p>↓</p> <p>ACCEPTATION</p>
---------------------------------	---	---

XVI. RECLES D'HYGIENE ET DE SECURITE – ELIMINATION DES DECHETS

a) Les DASRI - Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Les DASRI incluent les déchets potentiellement contaminés par des agents biologiques pathogènes, par exemple les pansements et les aiguilles. Les aiguilles doivent être obligatoirement éliminées devant le patient, dans le container à DASRI rigide, immédiatement après le prélèvement.

Il est de la responsabilité pénale du préleveur d'effectuer leur élimination (Art. 1-R1335-2 du décret N°2010-1263 du 22 octobre 2010).

b) Traitement des déchets

Les DASRI doivent être séparés des autres déchets dès leur production et placés dans des emballages spécifiques.

• [HSE-ENR001 Tri des déchets du laboratoire Synergibio](#)

Les déchets liquides et les déchets coupants et tranchants doivent être jetés dans des contenant rigides

Si les DASRI et assimilés sont mélangés dans un même contenant à des déchets non dangereux, l'ensemble est considéré comme infectieux et éliminé en tant que DASRI.

Les emballages des DASRI sont à usage unique. Ces emballages doivent être fermés temporairement en cours d'utilisation et définitivement fermés avant leur enlèvement.





Laboratoire SYNERGIBIO

Vos Outils Incontournables

Le Site Internet

www.synergibio.fr



Site internet SYNERGIBIO

Le Manuel de Prélèvement en Ligne - MPL

synergibio.manuelprelevement.fr



MPL

**Le PAD et son application IDELab
Logiciel BIOSERVEUR**